

fenêtres s/ cours

6 octobre 2023
Numéro 493

Le journal de la FSU-SNUipp

actu

Élever le débat sur l'école | Se mobiliser le 13 octobre

grand angle

À Antony, une rentrée sur des braises encore chaudes



***Maternelle :
une école à hauteur
d'enfant***

métier

Quand direction rime avec animation

On s'engage pour celles et ceux qui s'engagent.

Sylvie, Stéphane, Zora...

Ils sont tous agents du service public, tous engagés pour l'intérêt des autres.

Chez MGEN, on s'engage à leurs côtés en les accompagnant globalement, de la prévention des risques pour leur santé physique et mentale à leur prise en charge en établissement de santé MGEN, en passant par le remboursement de leurs frais médicaux.

MGEN. Première mutuelle des agents du service public
On s'engage mutuellement



12 dossier



Maternelle, une école à hauteur d'enfant

L'enfant a besoin de sécurité affective, de temps, d'espace et d'explorations pour faire ses premiers pas dans les apprentissages scolaires.

5 **L'enfant**
Exposition sur les réseaux sociaux : attention, danger!

6 **actu**
Élever le débat sur l'école
8/ Harcèlement : des annonces multiples / Inclusion : une adhésion en quête de moyens
9/ Satisfaction professionnelle : des hauts et des bas / Interview Marlaine Cacouault

21 **métier&pratiques**
22/ Émotions sous contrôle 24/ Débrider la production d'écrits 25/ Interview Dominique Bucheton, professeure des universités en sciences du langage et de l'éducation
26/ Quand direction rime avec animation

31 **lire/sortir!**
Fantastiques animaux



32 **société**
Royaume-Uni: 150 écoles fermées 33/ Mayotte, une île sans eau / Canicule: les femmes, une population à risque / Questions à Julie Hebbing, fondatrice de Maydée

34 **interview**
Serge Cospérec : « Cultiver le discernement éthique et politique »

FENÊTRES SUR COURS N° 493 du 6 octobre 2023 / Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Guislaine David RÉDACTION : Mathilde Blanchard, Claire Bordachar, Franck Brock, Guislaine David, Jacques Mucchielli, Emmanuelle Quémard, Anaïs Richard, Nelly Rizzo, Virginie Solunto, Blandine Turki, Nicolas Wallet

CONCEPTION-RÉALISATION : NAJA Presse / direction éditoriale : Julie Matas, graphique : Susanna Shannon et Maya Carrasco IMPRESSION : SIEP Bois-le-Roi

RÉGIE PUBLICITÉ : Mistral Media, 22 rue Lafayette 75009 Paris, tél. : 01 40 02 99 00

PRIX DU NUMÉRO : 1 euro ABONNEMENT : 23 euros

ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale



sommaire 3

éditorial

Un budget historique, vraiment ?

En annonçant 6,5 % d'augmentation, le ministère de l'Éducation nationale se targue de porter un budget « historique » pour 2024. Pourtant, au regard de l'inflation, cette hausse apparaît bien dérisoire. Si l'action syndicale a permis de faire évoluer positivement le projet ministériel concernant la revalorisation salariale, celle-ci reste inégalitaire et ne suffit pas à rattraper les pertes de pouvoir d'achat subies depuis de nombreuses années.

Dans le même temps, c'est près d'un milliard d'euros qui est consacré à la mise en place du pacte, pourtant largement rejeté par la profession, au lieu d'être utilisé pour la revalorisation de l'ensemble des personnels.

Du côté des conditions d'enseignement, au lieu de profiter de la baisse démographique pour améliorer les taux d'encadrement, assurer les remplacements ou reconstituer les Rased, ce sont 2 500 suppressions de postes enseignants qui sont envisagées, premier et second degrés confondus. Le ministère prétend, néanmoins, développer la scolarisation à deux ans ou continuer les dédoublements des Grandes sections en éducation prioritaire. Et lancer un chantier sur l'attractivité pour faire face au manque de candidates et candidats aux concours enseignants.

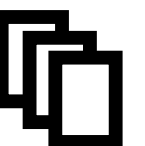
Créations de postes, salaires, droit des personnels nécessitent pourtant un investissement majeur, condition essentielle pour un service public d'éducation à la hauteur des enjeux. Malgré tous ses efforts de communication, le ministre est bien loin du compte.

NICOLAS WALLET



2 500 SUPPRESSIONS DE POSTES ENSEIGNANTS ENVISAGÉES

Joint à ce numéro un FSC spécial inclusion, des suppléments « infos retraités » et « Rue du Monde »



CÉLÉBRONS LE Collectif

ASSURANCES
AUTO et HABITATION
JUSQU'À

-30%*

DU 1^{ER} SEPTEMBRE
AU 31 OCTOBRE 2023

Xavier, cadre dans
l'enseignement supérieur et
entraîneur au Stade français Paris



ENGAGÉS POUR LE COLLECTIF
ASSURÉMENT HUMAIN



*15 % de réduction la 1^{ère} année pour toute souscription en tacite reconduction d'un contrat AUTO PASS ou d'un contrat Habitation DOMO PASS (souscription ou ajout d'une maison ou d'un appartement en résidence principale ou secondaire, hors logement en maison de retraite) ou d'un contrat habitation AMPHI PASS « Etudiant » (hors logement en école de fonctionnaire), hors frais d'échéance, contribution attentat, fonds de solidarité, coût d'avenant, frais de mensualisation et droit d'entrée. Et 15 % de réduction supplémentaire la 1^{ère} année sur le 2^{ème} contrat AUTO PASS, Habitation DOMO PASS ou Habitation AMPHI PASS souscrit et les suivants, répondant aux conditions ci-dessus. Offres valables du 1^{er} septembre 2023 au 31 octobre 2023, non cumulables avec toute offre en cours.

Conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, Habitation DOMO PASS ou Habitation AMPHI PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 € entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - APE 6512 Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Les produits distribués par GMF ASSURANCES sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVGARDE et/ou GMF VIE et/ou Covéa Protection Juridique et/ou AM-GMF.

Exposition sur les réseaux sociaux : attention, danger !

« Regarde-moi, souris ! Parfait pour Instagram ! », lance la mère de Léa. À peine postée, la photo de rentrée de Léa reçoit déjà des dizaines de « likes » et de commentaires. Comme elle, des milliers d'autres enfants sont ainsi exposés sur les réseaux sociaux. « Un enfant apparaît en moyenne sur 1 300 photographies publiées en ligne avant l'âge de 13 ans », selon une étude de l'agence britannique Opinium

menée en février 2018 auprès d'un panel représentatif de 2001 parents. En outre, d'après une nouvelle étude de l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique publiée en février 2023, « 53% des parents ont déjà partagé du contenu concernant leurs enfants sur les réseaux sociaux et 91% d'entre eux ont commencé entre la naissance et les 5 ans de l'enfant ».

Cette pratique devenue banale du « sharenting » – contraction de l'anglais « share » (partager) et « parenting » (parentalité) – est-elle sans conséquence ? L'association « L'Enfant Bleu » affirme pour sa part que « 50% des photos publiées sur les forums pédopornographiques sont des clichés pris par

“53% DES PARENTS ONT DÉJÀ PARTAGÉ DU CONTENU CONCERNANT LEURS ENFANTS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX”

les parents et partagés publiquement sur leurs réseaux sociaux* ». Elle vient d'ailleurs de lancer une vaste campagne de sensibilisation en s'appuyant sur la « folle aventure de Doudou ». Dans cette histoire en apparence anodine, la maman d'Emma partage une photo de Doudou sur les réseaux. Cette photo aura un tel succès qu'au-delà de la famille d'Emma, des fans de doudous vont ajouter cette photo à leurs collections. « Imaginez qu'à la place de Doudou, ce soit une photo de votre enfant ? » Ainsi à travers cette campagne, l'association invite les parents à configurer leurs réseaux sociaux et donne des conseils sur la diffusion des photos.

DROIT À L'IMAGE

En dehors de ces risques, tous les parents ont-ils conscience que l'image de leur enfant ne leur appartient pas ? Claire Hédon, Défenseuse des droits, affirme dans son rapport annuel 2022 que « le droit à l'image et à la vie privée n'est que trop peu reconnu malgré le cadre juridique existant » (voir Fenêtres sur cours n°487, janvier 2023). Une proposition de loi visant à garantir le droit à l'image des mineurs sur Internet a d'ailleurs été déposée en janvier 2023. Suite à l'échec de la Commission mixte paritaire en juin dernier, cette proposition doit de nouveau être examinée. ANAÏS RICHARD

*National center for missing and exploited children, 2020.



En moyenne, **1 300 PHOTOGRAPHIES PUBLIÉES** en ligne avant l'âge de 13 ans.

©n.tati.m/Shutterstock

Élever le débat sur l'école

L'école mérite mieux que les déclarations de café du commerce et les propositions à l'emporte-pièce qui ont émaillé la rentrée. La FSU-SNUipp continue de faire valoir la réalité du terrain, les revendications des personnels et l'apport de la recherche.

©Millerand/NAJA

« Redonnez à l'écrit, dès l'école primaire, ses lettres de noblesse », demande un collectif d'écrivains, d'intellectuels, d'artistes et d'éditeurs dans une tribune dans Le Monde. « Concevoir un guide de référence » et « évaluer les compétences en écriture et en production d'écrits dans le protocole des évaluations nationales », propose le rapport de l'IGESR de septembre 2023 sur la production d'écrits. « Supprimer les textes à trous », maintenir et renforcer la dictée qui est « un exercice indispensable », créer « un double grand concours national d'écriture au sein de l'Éducation nationale », annonce de son côté Gabriel Attal. L'école et les résultats des élèves français sont de nouveau au centre de toutes les discussions lors de cette rentrée. Le serpent de mer

de la non maîtrise de l'orthographe y fait son retour avec des recettes éculées et parfois simplistes pour y répondre. Chacun a son mot à dire. Le port de l'uniforme mais aussi d'autres propositions complètement hors-sol comme « instaurer des cours de cuisine à l'école » pour lutter contre l'inflation, avancée par Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des PME, du commerce et de l'artisanat, font les choux gras des médias. De son côté, la Cour des comptes considère que l'école coûte trop cher et qu'il est nécessaire de faire des économies. Face au manque de remplacement pour assurer la formation des PE, elle préconise de « placer les formations sur le temps des vacances scolaires » ou « de définir globalement les obligations de ser-

vice des enseignants en quantifiant le temps annuel de travail des équipes pédagogiques ».

ENTENDRE LA PROFESSION

Si tout le monde peut donner son avis sur l'école dans une démocratie, l'expertise des universitaires, des scientifiques et des gens de terrain est insuffisamment prise en compte. Plus inquiétant encore, des propos insultants à l'égard des représentants syndicaux ont été tenus par des députés Renaissance et du Rassemblement national lors d'une table ronde à l'Assemblée nationale le 20 septembre dernier : « ton caricatural », « un sketch des Inconnus », « ridicules et totalement déplacés », « se mettre à niveau », « baisser d'un ton ». Comme s'ils ne vou-

laient pas entendre la réalité de cette rentrée : crise du recrutement, salaires insuffisants, conditions de travail difficiles, école inclusive à la peine, réponses ministérielles inadaptées aux demandes du terrain comme le pacte enseignant ou encore le centrage sur les « fondamentaux »... Que cela plaise ou non, la FSU-SNUipp, premier syndicat des PE, continuera à défendre un service public d'éducation de qualité, de porter haut et fort la voix de la profession pour bâtir l'école de demain : une école émancipatrice et qui participe à la réduction des inégalités. Son Université d'automne, du 21 au 23 octobre prochains, avec la participation de plus de 25 chercheurs et chercheuses et de 350 PE, permettra d'élever le débat sur l'école. NELLY RIZZO



REVALORISATION : ESSAI À TRANSFORMER

La FSU-SNUipp a lancé une enquête flash auprès de la profession sur la revalorisation salariale. Plus de 21 000 personnes (97% PE-2,7% AESH-0,7% PsyEN) y ont répondu en une quinzaine de jours, soit un échantillon très représentatif de la profession. 98% estiment que les engagements pris par le gouvernement n'ont pas été tenus. Plus de 73% des répondantes et répondants estiment que 300€/mois est l'augmentation de salaire la plus juste pour reconnaître les missions actuelles. Enfin, pour 65% d'entre eux, le salaire est la raison qui pourrait les pousser à quitter l'Éducation nationale. Autant de motifs pour se mobiliser le 13 octobre prochain contre l'austérité, pour les salaires et l'égalité femmes-hommes.

Harcèlement : des annonces multiples

Élisabeth Borne a annoncé un plan interministériel de lutte contre le harcèlement à l'école, supposé corriger des années d'attentisme sur ce dramatique phénomène de société. Dans une liste de mesures concernant aussi justice, sport et santé, l'Éducation nationale est en première ligne. Un volet prévention prévoit des « cours d'empathie », expérimentés dans des écoles maternelles pilotes dès janvier 2024. Le

ministère annonce également un renforcement de la formation dans le cadre du programme pHARe et le déploiement d'équipes académiques d'intervention. Un questionnaire « détection harcèlement » sera proposé aux élèves dès le CE2. En cas de plainte, la saisine du procureur à travers une plateforme dédiée sera systématique, sans prise en compte a priori du jeune âge du

public. Confiscation du portable et exclusion des réseaux sociaux s'ajoutent à la sanction de changement d'école déjà arrêtée par décret. L'approche éducative de ce plan reste très dépendante des moyens alloués in fine à la prévention. À ce jour, seuls 1 000 services civiques sont supposés renforcer des équipes pédagogiques toujours en attente de moyens, de temps et de formation. Il est fort à parier qu'elles seront à nouveau seules à affronter la problématique.

Inclusion : une adhésion en quête de moyens

Un droit. C'est ainsi que 90% du corps enseignant perçoivent la scolarisation des élèves en situation de handicap, selon un sondage IFOP réalisé en juillet 2023. Malgré cette adhésion massive à l'idée d'école inclusive, une récente étude de l'ANAPEI* auprès de 2103 enfants révèle que 23% d'entre eux n'ont accès à aucune heure de scolarisation. Un décrochage scolaire

auquel font écho les saisines de la Défenseure des droits relatives aux droits de l'enfant, dont 20% concernent le manque d'accès à l'éducation des enfants en situation de handicap. Des situations dans l'impasse dont la résolution nécessite des moyens identifiés par les personnels : recrutement d'aides humaines, baisse du nombre d'élèves dans la classe, formation et présence de personnels

enseignants spécialisés ou de professionnels médico-sociaux. À l'ouverture d'un cycle de concertations sur l'école inclusive à la mi-septembre, les organisations syndicales, dont la FSU, ont rappelé ces exigences à un ministère qui s'en tient pour l'heure à des mesures techniques à moyens constants.

* Association nationale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales

DROM, loin de l'image du paradis

La conférence de presse du 14 septembre, organisée avec les secrétaires départementaux FSU-SNUipp des DROM, a rendu visibles médiatiquement les inégalités fortes et persistantes de ces territoires : non scolarisation, échec

scolaire marqué, manque de moyens criant, conditions d'apprentissage dégradées, bâti scolaire délabré, atteintes à la santé et la sécurité... Une alerte portée auprès du ministère des Outre-mer ainsi qu'à l'Assemblée nationale, dans l'espoir d'obtenir enfin des actes.

Focus

BELGIQUE : HARO SUR L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Huit écoles vandalisées ou incendiées, des pétitions mensongères, des manifestations avec slogans haineux, des graffitis menaçants... Un déchaînement de violences a vu le jour en ce début d'année scolaire en Belgique. Il fait suite au vote le 7 septembre d'un décret instituant deux heures pour l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) au Parlement de la fédération Wallonie-Bruxelles. « Ce projet a été victime d'une campagne de désinformation provenant de différents groupuscules (extrême-droite, ultra-religieux, etc.) », déplore Denis Selimovski, chargé de communication du CGSP enseignement, syndicat belge des services publics. L'EVRAS fait en réalité déjà partie des missions obligatoires de l'école depuis 2012. La nouveauté réside en un guide pour les professionnels intervenant dans les établissements scolaires et dans l'obligation de mettre en place des animations au collège et au lycée pour offrir aux jeunes un espace d'échanges, de paroles et de débats mais aussi des informations éclairées durant leur puberté.

Pour une pension digne

Mardi 24 octobre, les neuf organisations des personnels retraités appellent à des rassemblements devant les préfetures et devant Maignon pour faire entendre l'exigence d'une augmentation « de + 10% immédiate des

pensions », rabotées par l'inflation et le décrochage avec les salaires. Cette journée s'inscrit dans une dynamique initiée par la campagne de pétition engagée à la mi-juillet, qui a déjà rassemblé plusieurs dizaines de milliers de signataires.

Satisfaction professionnelle : des hauts et des bas

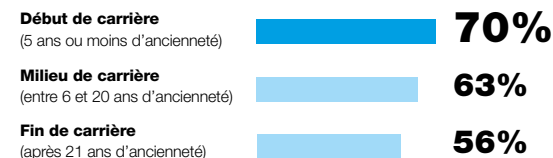
La première édition du « Baromètre du bien-être au travail des personnels de l'éducation nationale* » a recueilli l'indice de satisfaction professionnelle des PE au printemps 2022. Celui-ci est au plus haut en tout début de carrière, où enthousiasme et fierté dominent. Dès la deuxième année, la satisfaction régresse puis stagne pendant trois décennies, alors que culmine le sentiment d'épuisement. Elle se redresse légèrement en fin de carrière, quand la lassitude s'installe mais

que l'anxiété diminue. Le sentiment d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, faible à l'entrée dans le métier, se raffermi avec l'expérience. Selon la situation dans la carrière, les besoins d'amélioration prioritaires diffèrent. Deux axes de progrès font cependant l'unanimité. Pouvoir d'achat et charge de travail sont ainsi cités par la moitié des PE, quelle que soit leur ancienneté.

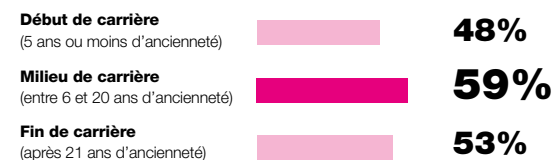
* Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), septembre 2023

LES BESOINS D'AMÉLIORATIONS PRIORITAIRES EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ

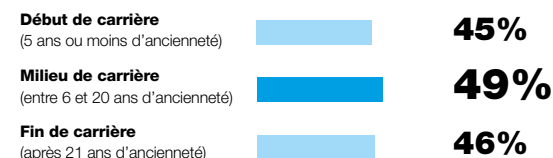
LA GESTION DE LA CLASSE ET DU COMPORTEMENT DES ÉLÈVES



LE POUVOIR D'ACHAT



LA CHARGE DE TRAVAIL



3 questions

MARLAINE CACOUAULT, professeure émérite de sociologie

1. VIE FAMILIALE ET MÉTIER, QU'EN PENSENT LES PE ?

Les trois quarts des PE estiment que le métier permet de s'investir dans les deux domaines que sont la vie familiale et la vie professionnelle, mais beaucoup considèrent le métier comme envahissant et sont sceptiques sur une compatibilité harmonieuse. Ce sentiment est plus prégnant pour les débutants dans le métier. Les PE reconnaissent que l'organisation du travail dans la journée permet d'être davantage en phase avec leur(s) enfant(s) et que leur qualification aide à mieux suivre et comprendre leurs parcours scolaires et leurs difficultés éventuelles. Mais cette double casquette entraîne une charge mentale importante et des préoccupations constantes. Les enfants restent un motif de travail à temps partiels, néanmoins il est aussi utilisé pour mieux faire le métier et pratiquer des activités de loisirs, associatives ou créatives. Dans les faits, en raison d'un manque de temps, ces dernières sont très réduites, surtout pour les femmes.

2. LE MÉTIER A ÉVOLUÉ, EN QUOI CELA DÉSTABILISE-T-IL LA PROFESSION ?

Depuis les années 2000, la profession fait face à une avalanche de réformes avec des exigences formulées à la fois à l'échelon national et local. L'organisation et le

travail lui-même se trouvent modifiés. Par exemple, la réforme qui vise à l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers rend le travail plus compliqué sans que les PE aient les moyens et la formation nécessaires, sans qu'ils soient aidés par un personnel formé pour faire face aux difficultés. D'autres réformes, comme celle du livret personnel de compétences, demandaient déjà des heures de travail supplémentaires. Les PE doivent de plus en plus rendre compte de leurs pratiques à une hiérarchie qui ne les soutient pas toujours suffisamment. Ils se sentent souvent usés, peu reconnus et remis en cause dans leur professionnalité. Ils estiment ne pas être rémunérés à la hauteur de leur qualification et de leur investissement quotidien.

3. QU'EST-CE QUI MOTIVE LES PE À CONSERVER LEUR PROFESSION ?

Ils ont choisi cette profession pour contribuer à l'épanouissement intellectuel et social de jeunes enfants, c'est un métier considéré comme socialement utile et qui participe à la formation du citoyen. C'est une motivation forte et ce quel que soit l'âge des PE. L'autonomie est aussi mise en avant, la salle de classe est définie comme le lieu du « bonheur ». La solidarité et la collégialité sont également présentés comme permettant de tenir dans le métier, surtout quand les conditions d'exercice sont difficiles.

PROPOSL RECUEILLIS PAR NELLY RIZZO

*Co-auteur de l'ouvrage « Professeur-es des écoles : sociologie d'une profession dans la tourmente », Éd. L'Harmattan, Logiques sociales, 2023.

À Antony, une rentrée sur des braises encore chaudes

Dans un quartier prioritaire à Antony (Hauts-de-Seine), des incendies lors des dernières émeutes ont privé les associations et l'école, en recherche de solutions.

En ce mercredi après-midi de rentrée, dans une allée ombragée du quartier Noyer-Doré à Antony (Hauts-de-Seine), des enfants tranquillement installés sur de grands tapis participent à un atelier de lecture proposé par le centre social. L'atmosphère est calme et feutrée, on a du mal à imaginer qu'il y a à peine plus de deux mois le quartier a été le théâtre d'émeutes urbaines. Elles ont débuté le mercredi 28 juin, au lendemain de la mort du jeune Nahel, tué par un policier, à Nanterre. Des groupes de jeunes ont brûlé des poubelles, des voitures et se sont attaqués au gymnase Éric Tabarly, mettant le feu à l'entrée. Deux jours plus tard, la salle polyvalente Mont Blanc toute proche sera incendiée.

« Le lendemain de la première soirée, nous avons enlevé de la rue ce qui pouvait servir de projectile ou de carburant, raconte Yazid Hadjiat, éducateur à « L'Écoute » du Noyer-Doré, structure municipale. Le soir, on restait avec des médiateurs recrutés en urgence par la mairie pour discuter avec les familles et inciter les plus petits à rentrer chez eux avant que ça ne recommence. » Une fois la nuit tombée, il ne pouvait qu'assister « au jeu du chat et de la souris » entre

des jeunes et les forces de l'ordre. Le dimanche, le calme est revenu et avec lui, l'heure du constat : le gymnase sera inutilisable jusqu'en janvier prochain. Pour la salle municipale plus sérieusement endommagée, aucune date de réouverture n'est encore avancée.

EXCLUSION AU QUOTIDIEN

L'été est passé mais les causes de cet embrasement laissent toujours les actrices et acteurs locaux assez dubitatifs. Réseaux sociaux, mimétisme et surenchère entre quartiers pour les uns, oisiveté en cette fin de mois de juin où collèges et lycées sont désertés alors que les

structures de loisirs ne sont pas encore ouvertes, pour les autres. Mais des raisons plus locales sont évoquées. Les deux structures incendiées, construites au milieu des barres d'immeubles dans le cadre du plan de rénovation urbaine, restent assez inaccessibles pour les jeunes du quartier. Escrime, tennis de table..., les associations sportives qui occupent les créneaux du gymnase ne font pas recette auprès d'eux. Quant à la salle, si elle est officiellement accessible à tout le monde, « quand un jeune vient la réserver, elle est déjà prise et souvent par des habitants extérieurs au quartier », explique Kamel Zerrou, éducateur.

Mais les frustrations sont plus larges. « Les jeunes se sentent exclus, ont l'impression qu'il y a une discrimination dans l'accès à l'emploi et dans ce que propose la mairie », rapporte Ugo Di Palma, conseiller municipal en charge des dispositifs de réussite éducative. C'est ce qui est ressorti de la rencontre avec les jeunes organisée à la demande du maire juste après les violences urbaines. « Le maire entend apporter des réponses pour ce qui relève des compétences municipales, pour le reste, nous ferons remonter les préoccupations exprimées dans le cadre des discussions pour le nouveau contrat de ville ».

Dans cette commune de 60 000 habitants parmi les plus riches de France, le Noyer-Doré dénote avec un taux de pauvreté de 31% et avec 95% de la population vivant en logement social. Il fait partie des 1500 quartiers prioritaires de la politique de la ville dont la carte et les contrats sont en cours de renouvellement. Le 5 septembre dernier, la préfète des Hauts-de-Seine a organisé une rencontre avec les habitants, les associations et les élus. Problèmes d'hygiène et

de vétusté des logements, de couverture médicale insuffisante, difficultés d'accès à l'emploi, tels sont les principaux griefs exposés par la population.

L'ÉCOLE, AU CŒUR DU QUARTIER

La directrice de l'école Anatole France, Aline Becker, était présente, animant un des groupes de travail. « Notre école est en plein centre du quartier prioritaire. Si les effectifs sont encore limités, nous n'avons plus de maîtres supplémentaires, ni de dédoublement de classes ». L'école est, en effet, sortie de l'éducation prioritaire depuis huit ans parce que rattachée à un collège qui a bénéficié d'une politique de mixité sociale réussie. Mais les difficultés, elles, sont toujours présentes pour cette école classée en politique de la ville. C'est pourquoi pour Aline, « il est important de participer à ces discussions pour trouver des solutions pour nos élèves et leurs familles ». Ces enfants, il a fallu les rassurer lors de cette semaine de fin juin. « Une voiture avait brûlé à chaque bout de la contre-allée qui mène à l'école, se souvient Isabelle Hoebler, enseignante de l'élémentaire. Les enfants avaient peur et nous racontaient les bruits la nuit, les tirs de mortiers d'artifice. Une odeur de caoutchouc brûlé flottait dans l'école. Alors, on en parlait avec eux pour les aider à évacuer ».

Au milieu de toutes les urgences de rentrée s'ajoute maintenant la nécessité de trouver des solutions pour les élèves des six classes de maternelle qui se rendaient quotidiennement au gymnase et dans la salle Mont Blanc à proximité de l'école. Un espace de motricité a été installé dans le hall de l'école mais la place est insuffisante pour envisager des parcours. Des enseignantes utiliseront la cour mais se demandent jusqu'à quand elles pourront le faire. D'autres iront dans un dojo ou à la salle de danse voisine où Thierry Aschehoug, éducateur sportif, a trouvé quelques créneaux libres. En réorganisant les services, les classes utiliseront le gymnase de l'élémentaire le jeudi. « Le matériel sera installé durant toute la journée pour les élèves de maternelle. On dépanne, on fait comme on peut. Pour les activités du soir et du mercredi, on change le lieu et la nature des activités proposées ». Les clubs sportifs, eux, cherchent encore un lieu où se replier. L'école, soutenue par la Ville, demande un retour en éducation prioritaire. CLAIRE BORDACHAR



Focus

ASSURER LA RENTRÉE

Pendant la semaine des émeutes, 243 écoles ou établissements scolaires ont été pris pour cible et une soixantaine ont subi des dégâts importants, une dizaine ayant été détruits partiellement ou en totalité. Pendant l'été, des travaux ont parfois permis la réouverture de certains d'entre eux dès le 4 septembre comme l'école Launay à Lille (Nord). Pour d'autres, il a fallu déménager ou s'installer dans des préfabriqués. Les élèves de l'école Desnos du Petit-Quevilly (Seine-Maritime) et de la maternelle de La Verrière (Yvelines) sont accueillis dans une autre école, ceux de Marguerite Pery à Strasbourg (Bas-Rhin) dans deux écoles voisines pendant que les élèves de l'école Jean Zay de Macon (Saône-et-Loire) sont répartis dans quatre écoles avec transport mis en place. Ceux de l'élémentaire de la Verrière sont accueillis dans des locaux mis à disposition par la région. Système D et solidarité.

MARCHE DU 23 SEPTEMBRE

À l'appel de nombreuses associations, partis politiques et syndicats, dont la FSU, suite à la mort du jeune Nahel, tué par un policier le 27 juin dernier, des dizaines de milliers de personnes ont manifesté contre la répression des contestations sociales démocratiques et écologiques, pour la fin du racisme systémique et des violences policières, mais aussi pour une justice sociale climatique et féministe et pour les libertés publiques. Elles réclamaient le développement dans les quartiers populaires de politiques sociales, d'éducation, de logement et de santé, accompagné de personnels en nombre suffisant et des moyens nécessaires à leurs missions d'intérêt général.



Adhérer pour
l'année scolaire



JE ME SYNDIQUE !

J'adhère au 1^{er} syndicat de l'école publique

Pour défendre nos salaires et nos conditions de travail

Pour être accompagné-e quand j'en ai besoin

Pour soutenir un projet ambitieux pour l'école et pour les élèves

Parce qu'ensemble on est plus fort-es !

66% du montant de la cotisation remboursés
sous forme de déduction fiscale ou de crédit d'impôt.

Face à la pression sociale et aux injonctions de toutes sortes, les notions de performances et de résultats ne devraient pas avoir leur place à « l'école première ». L'enfant a besoin de sécurité affective, de temps, d'espace et d'explorations pour faire ses premiers pas dans les apprentissages scolaires.

**Maternelle,
une école à
hauteur d'enfant**

Maternelle, une école à hauteur d'enfant

Représentant souvent le lieu de la première séparation d'avec le milieu familial, l'école maternelle constitue « une étape fondamentale dans la vie de l'enfant, un élargissement de son espace social » (page 16). Ce cycle unique, qui scolarise aujourd'hui plus de 2 millions d'élèves âgés de 2 à 6 ans, est fréquemment qualifié « d'école première ». C'est en maternelle, en effet, que l'enfant va devoir entrer dans des apprentissages « secondarisés » – c'est-à-dire dépasser la simple réalisation de la tâche pour y mettre du sens – construire un langage de la pensée ainsi que des repères dans l'espace et le temps, affiner sa motricité et découvrir ou approfondir le rapport aux autres et au monde qui l'entoure.

Si enseignants et enseignantes sont en première ligne pour porter une école maternelle structurée autour d'organisations et d'activités singulières permettant une visée émancipatrice – éducativité de tous les élèves, respect du rythme de développement, maintien de l'évaluation positive et bienveillante, place importante accordée au jeu... – de récentes injonctions ministérielles tentent de battre en brèche les objectifs des programmes assignés aux premières années du parcours scolaire. Le plan maternelle de janvier 2023 met en avant des apprentissages dits fondamentaux en français et mathématiques comme en élémentaire et veut donner une place forte à l'analyse des évaluations CP dans le pilotage du cycle 1. Risquant ainsi de faire de la maternelle une simple antichambre de l'école élémentaire.

Pour Eve Leleu-Galland, docteure en sciences humaines, la maternelle constitue avant tout « un univers de vie sécurisant, permettant une acculturation progressive. Ce préalable est incontournable pour entrer dans les apprentissages. Une appropriation sur trois ans de cette micro-société particulière est nécessaire pour aller vers les missions de vivre ensemble et de faire apprendre qui constituent la finalité de l'école » (page 19).

DES JEUX ET DES EXPÉRIMENTATIONS

Si l'enfant a besoin de trouver en classe un cadre sécurisant et bienveillant dans lequel l'adulte (PE et Atsem*) apparaît



“À cet âge, les enfants ont besoin de changer de position, de se déplacer, parfois même de se défouler pour apprendre.”

comme une figure de confiance protectrice et disponible en cas de besoin, il doit également pouvoir s'appuyer sur des outils spécifiques lors des premiers apprentissages. Dans ce contexte, le jeu y tient une place incontournable. « Pour le développement de l'enfant, jouer est essentiel, en particulier entre 3 et 8 ans, témoigne Anne Clerc-Georgy, professeure à la Haute école pédagogique du canton de Vaud (Suisse). *Le tout petit commence*

à explorer le monde en réaction avec l'environnement qu'on lui propose. Il développe sa métacognition en guidant ses jeux et en planifiant des scénarios. L'école, qui a toujours fait une place au jeu, doit aujourd'hui apprendre aux enfants à jouer » (page 17). L'élève de maternelle doit également apprendre à devenir progressivement autonome et trouver le goût d'apprendre, en particulier par l'exploration. À Maxéville (Meurthe-et-Moselle),



UNE ÉVALUATION SUR MESURE

En maternelle, si le nombre des attendus de fin de cycle a augmenté dans les programmes de 2021, l'évaluation positive a été réaffirmée. Loin de la standardisation des évaluations nationales, elle se base sur une observation régulière des élèves en train d'apprendre et permet de valoriser les progrès accomplis par chaque élève. « Montrer à l'enfant qu'il est en train d'apprendre, en ayant un regard positif sur lui, lui restitue une image positive de lui-même », explique Sylvie Plane*, professeure en science du langage. Les outils pour le faire sont laissés à la main des équipes enseignantes. Les carnets de suivi des apprentissages permettent de montrer les progrès aux familles.

* Colloque de la FSU-SNUipp « Voir grand pour les petits », juin 2021.

l'équipe pédagogique de la maternelle Saint-Exupéry a choisi de réorganiser les espaces pédagogiques en pôles d'activité. Ces derniers « permettent de découvrir, expérimenter, chercher, verbaliser, apprendre et comprendre » témoigne Isabelle Telliez, la directrice (pages 16-17).

« BESOIN DE BOUGER »

Une autre démarche a été engagée à Chaumont (Haute-Marne) où les PE de la maternelle Voltaire Moulin ont repensé l'aménagement et le fonctionnement de l'école pour répondre au besoin de bouger des élèves (page 18). « À cet âge, les enfants ont besoin de changer de position, de se déplacer, parfois même de se défouler pour apprendre, souligne France-Yseult Saintot, maîtresse formatrice. C'est un besoin aussi essentiel que le sommeil ou l'hydratation ».

Ainsi, les enseignant-es « créent des environnements incitant les enfants à oser découvrir et à progresser en toute confiance, selon Eve Leleu-Galland. Faire perdurer cette fonction de lieu de « bonheur » pour en faire ce plaisir d'apprendre ensemble est indispensable ».

*Agents et agentes territoriales spécialisées des écoles maternelles.

La sécurité affective, un préalable indispensable

La maternelle est un lieu d'apprentissage mais avant que l'enfant puisse se lancer dans cette belle aventure, l'école doit répondre à son besoin de sécurité.

« Une école qui s'adapte aux jeunes enfants, qui s'attache à garantir leur sécurité affective et à développer leur confiance en eux », tel est le premier axe des programmes de l'école maternelle. Lieu souvent de la première séparation, la maternelle est une étape dans la vie de l'enfant, un élargissement de son espace social où il ressent des émotions intenses. Selon la théorie des besoins de Maslow, le besoin

de sécurité se positionne juste après les besoins physiologiques, un besoin fondamental qu'il est nécessaire de satisfaire pour que l'enfant puisse entrer dans les apprentissages. L'enfant a besoin de se sentir en sécurité physiquement (satiété, hydratation, repos, santé, environnement adapté d'où maltraitance, négligences ou violences sont exclues) et psychologiquement, ce qui répond à ses besoins affectifs et émotionnels. Selon la chercheuse Céline Scola, « ... si l'enfant sécurisé a déjà appris à être confiant au sein de sa famille, à la crèche ou chez une assistante maternelle, l'enfant insécure le manifeste par des pleurs, de l'irritabilité, une difficulté à être consolé mais aussi parfois par de l'inhibition... ». L'adulte en classe – PE et ATSEM – est un repère, une figure de confiance protectrice et disponible en cas de besoin. Gestes, regards, paroles rassurantes mais aussi rentrée échelonnée, visites de l'école avant la rentrée, absence de pression sur les pré-requis, comme la propreté, sont autant de leviers pour rassurer l'enfant et ses parents, étape indispensable à la découverte du monde.



©Millerand/NAJA

Des pôles pour expérimenter

À la maternelle Saint-Exupéry de Maxéville (Meurthe-et-Moselle), la réorganisation de l'école permet une entrée dans les apprentissages tenant compte du besoin de découverte.

« Les groupes restreints d'apprentissages encadrés dans les pôles langage, mathématiques et sciences permettent de découvrir, expérimenter, chercher, verbaliser, apprendre et comprendre », explique Isabelle Telliez, directrice de la maternelle Saint-Exupéry à Maxéville (Meurthe-et-Moselle). Pour répondre aux besoins de découvrir, de faire et refaire de l'enfant, l'école s'est lancée en 2018 dans un nouveau projet. « À l'époque, nous ressentions une insatisfaction professionnelle et nous avions besoin d'un nouveau souffle », poursuit la directrice. « On a alors repensé complètement l'organisation de l'école avec trois préoccupations principales : développer l'autonomie des élèves, renforcer les apprentissages et veiller au bien-être des enfants », complète Christiane Schneider, enseignante.

Un grand patio éclairé par un puits de lumière distribue des salles aux portes ouvertes. L'équipe de l'école en Rep + fait sauter le carcan des classes par tranche d'âge pour mettre en place sept pôles d'activités et d'apprentissages prenant en compte les besoins du jeune enfant. Déclinés sur la journée, certains sont « au choix » et d'autres « encadrés » pour huit élèves pour un apprentissage renforcé. Chacune des cinq enseignantes a



pris en charge le contenu et la responsabilité d'un ou deux pôles d'apprentissages. Une organisation complexe, qui nécessite un important travail d'équipe concernant aussi bien les enseignantes que les agentes territoriales spécialisées des écoles maternelles (Atsem).

JOUER, PARLER, MANIPULER

Dans le pôle jeux symboliques, le coin poupée avec la toilette « en vrai » du bébé développe le langage, l'imagination, la manipulation et permet aux élèves de découvrir le corps humain. Plus tard, Céline Piquart, enseignante, met en place des situations problème où les élèves, tantôt « acheteurs », tantôt « vendeurs », jouent à la marchande. « En petit groupe, les élèves sont beaucoup plus sollicités, développe la directrice. Je vois exactement quelles sont les difficultés de chacun et je peux différencier ». Dans un des pôles au choix, celui de l'ouverture culturelle, Christiane travaille avec un petit groupe de MS-GS autour de la découverte de l'installation artistique « Dots obsession » de Yayoi Kusama. Les questions fusent et le débat est ouvert. « Pendant ce temps, les autres élèves manipulent et travaillent en autonomie avec l'Atsem sur différents projets, comme les empreintes », raconte-t-elle. « Les petits deviennent très vite autonomes, les grands s'en occupent, conclut-elle. Il y a beaucoup d'échanges et d'entraide dans les pôles et dans la vie de l'école. Cela profite aux élèves avec des difficultés ou avec certains troubles ». Et le ballet des changements de pôles anime l'espace dans lequel les enfants bourdonnent comme dans une ruche.

3 QUESTIONS À...



ANNE CLERC-GEORGY, professeure à la HEP* du canton de Vaud (Suisse)

1. POURQUOI LE JEU EST-IL UNE MODALITÉ D'APPRENTISSAGE EN MATERNELLE ?

Les enfants ne jouent plus ou très peu. Certains passent beaucoup de temps devant des écrans, d'autres sont surchargés par un agenda d'ennui, le manque d'interactions font qu'ils n'apprennent plus à jouer. Or, pour le développement de l'enfant, jouer est essentiel, en particulier entre 3 et 8 ans. Le tout petit commence à explorer le monde en réaction avec l'environnement qu'on lui propose. Il peut faire semblant de boire avec un gobelet. Puis à l'âge de la maternelle, il entre dans une autre étape où il va devoir apprendre les prémices de l'action en pensée. Il peut alors transformer le gobelet en chapeau. Il apprend à se mettre à la place d'autrui, à se décentrer en jouant avec d'autres, à se soumettre volontairement aux règles du jeu. Enfin, il développe sa métacognition en guidant ses jeux et en planifiant des scénarios. L'école, qui a toujours fait une place au jeu, doit aujourd'hui apprendre aux enfants à jouer.

2. À QUELLES CONDITIONS ?

Tous les jeux ont un intérêt. Les jeux de construction et d'exploration développent la motricité et permettent d'expérimenter et de construire des concepts scientifiques. Attention, il ne faut pas confondre jeu et habillage ludique ! Les activités déguisées rendent difficile l'identification des savoirs en jeu. Elles rendent les apprentissages

invisibles, pénalisant les élèves les plus fragiles. Quant au jeu de société, même s'il a des visées d'apprentissage, c'est encore difficile pour le tout petit. Quel que soit le jeu, la présence de l'adulte est indispensable pour le développement du langage comme pour celui du jeu. Au début, l'enfant s'intéresse aux dimensions apparentes des rôles. Puis, l'adulte apporte des éléments qu'il reprend dans ses jeux. Il joue, par exemple, à lire, à compter. Le jeu du « faire semblant », en se complexifiant, est propice à générer des situations qui nécessitent de nouveaux apprentissages pour poursuivre le jeu, c'est là que l'enfant comprend vraiment le sens des apprentissages. Cela demande du temps.

3. QUELLE PLACE DONNER AU JEU DU « FAIRE SEMBLANT » ?

Pour passer de l'action concrète à l'action en pensée, il y a cette étape intermédiaire du « faire semblant », pour agir en dépit de ce qu'on perçoit. L'imagination se développe et la pensée prend le dessus sur la perception. On peut jouer un espion sans l'avoir vécu. À partir d'une heure par jour de jeu de « faire semblant » en classe, les progrès sont notables dans tous les domaines, y compris chez des enfants autistes. Une heure, c'est le but. Au début, c'est chaotique et bruyant. Il faut accepter que tous les enfants ne participent pas. Nous pouvons commencer par des temps courts (10 min) ou en dehors de la classe. Le choix du matériel est important pour permettre de « faire semblant ». Le jeu commence à devenir intéressant souvent à partir de fin janvier. C'est un temps d'apprentissage et un gain de temps pour la suite puisque les élèves ayant appris à jouer ainsi ont des compétences langagières et de raisonnement beaucoup plus fortes.

*Haute école pédagogique

Investir tous les espaces

Dans l'école maternelle Voltaire Moulin à Chaumont (Haute-Marne), l'aménagement et le fonctionnement de l'école ont été repensés pour répondre au besoin de bouger des élèves.

« Quand je suis arrivée dans l'école, j'ai enlevé les bancs, les meubles où étaient stockés le matériel, des tables et des chaises pour laisser le plus d'espace possible aux élèves », se rappelle France-Yseult Sain-tot, maîtresse formatrice dans l'école maternelle Voltaire Moulin à Chaumont (Haute-Marne). Pour cette militante active de l'AGEEM*, bouger est essentiel. « À cet âge, les enfants ont besoin de changer de position, de se déplacer, parfois même de se défouler pour apprendre. C'est un besoin aussi essentiel que le sommeil ou l'hydratation ». C'est pourquoi l'équipe enseignante, sous son impulsion, a fait le choix d'utiliser tous les espaces disponibles de l'école.

Le couloir d'une trentaine de mètres, longtemps utilisé uniquement comme vestiaire, sert désormais de bulle d'autonomie pour les plus jeunes. D'un côté, porteurs et draisiniennes sont mis à disposition. Gabriel, en petite section, enfile fissa sa monture pour slalomer à toute vitesse entre les plots. À l'autre bout du couloir, des élèves apprennent à se déplacer avec un plateau contenant peu ou beaucoup de jetons. « Attention, place bien tes mains pour que cela ne tombe pas et regarde devant toi ! », lui précise, Armelle Boulanger, agente territoriale spécialisée des écoles maternelles (Atsem). Au milieu, un tapis est étendu et les élèves peuvent réaliser plus calmement, s'ils le souhaitent, des constructions avec des Duplo.



DE NOUVELLES PRATIQUES

Pendant ce temps, de l'autre côté du couloir, les portes des trois classes sont grandes ouvertes, c'est le moment de fusion des classes. Les élèves de moyenne et grande sections, équipés de leur plan de travail, naviguent d'un espace à l'autre pour réaliser leurs activités. « Cette répartition entre les classes permet de gagner de l'espace et laisse la possibilité aux élèves de s'installer comme ils l'entendent », explique France-Yseult. Un ballet bien réglé se met en place où chacun et chacune choisit à la fois son activité mais aussi comment la réaliser. Ici, Keyron prend un petit tapis et s'allonge par terre pour créer un pavage. Là, installée à une table, Sybille dispose des perles sur des picots. Savannah, elle, est debout pour constituer des collections de 7. Sur le ventre, à quatre pattes, sur une chaise ou assis par terre, peu importe la posture pour Patricia qui assure le complément de service de France-Yseult. « Cela permet de prendre en compte là où l'enfant en est, de le canaliser et d'aller petit à petit vers des formes plus scolaires ». Pourtant Patricia, au début de l'aventure, était sceptique : « Je me demandais s'ils allaient pouvoir rester attentifs ailleurs que sur une chaise ou un banc. C'est la première fois que je voyais des enfants travailler par terre, cela a bousculé mes représentations ». Un changement de pratique que l'équipe ne regrette pas et qui l'a poussée à réaliser le plus possible de séances de motricité à l'extérieur, dans la cour de récré où les enfants ont tout le loisir de s'époumoner.

* Association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques.

COURIR, SAUTER, DANSER...

Grimper, lancer, s'opposer, collaborer... Agir dans l'espace, dans la durée ou sur des objets, adapter ses déplacements et construire de nouvelles formes d'équilibre, développer un imaginaire corporel ou encore participer à des jeux collectifs, les activités motrices constituent un domaine primordial pour les jeunes enfants. Le site Eduscol propose des ressources pour chaque axe lié à l'éducation physique à l'école maternelle.

POUR DES PARENTS LÉGITIMES À L'ÉCOLE

À travers 47 outils, l'ouvrage « Les relations école-famille » (Dunod 2019), donne des pistes afin d'accueillir les familles, les associer au quotidien de la classe, les familiariser à la culture de l'école. Entre apports théoriques et exemples concrets, il s'agit de réfléchir aux moyens d'une co-éducation pour créer une confiance partagée.

« ACCUEILLIR, DIRE, AGIR ENSEMBLE »

C'est le triptyque choisi par l'AGEEM* lors de son congrès 2023 et dans le guide pédagogique qui l'accompagnait. Où il est question d'être bien à l'école, de passer de l'émotion à l'expression ou encore de coopérer. Ce sont des séries de questionnements qui invitent à réfléchir aux pratiques. Ponctué par des exemples – livret d'accueil, atelier philo ou projet de classe dehors – ce guide est disponible sur

AGEEM.FR

* Association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques.

“Les messages de précocité sont inquiétants”

L'ÉCOLE MATERNELLE, À LA CROISÉE DES MISSIONS ?

ÈVE LELEU-GALLAND : À l'école maternelle, on scolarise des enfants d'horizons divers et cette hétérogénéité est renforcée par le jeune âge. Certains ont des craintes et ont besoin d'un temps long pour apprivoiser ce milieu parfois loin du leur. L'obligation d'accueil est donc première pour poser un univers de vie sécurisant, permettant une acculturation progressive. Ce préalable est incontournable pour entrer dans les apprentissages. Une appropriation sur trois ans de cette micro-société particulière est nécessaire pour aller vers les missions de vivre ensemble et de faire apprendre qui constituent la finalité de l'école. Ainsi, la maternelle doit être pensée comme une structure de la petite enfance, avec cet objectif d'éduquer, grâce aux savoirs, à la culture acquise, à la découverte du monde. Ces missions complémentaires entre elles engagent enseignantes et enseignants dans des rôles divers. En relais de la famille, ils sont comme des tuteurs de substitution qui vont solliciter petit à petit, de plus en plus, le côté cognitif.

“Comprendre que l'on est un parmi d'autres implique une reconfiguration de la relation à l'autre, adulte comme enfant et un effort d'adaptation.”

LES INJONCTIONS À UNE PRÉCOCITÉ METTENT-ELLES À MAL CES ÉQUILIBRES ?

E.L.-G. : Il existe un mouvement de société qui pousse dans ce sens. Les messages de précocité sont inquiétants. Il est nécessaire de résister pour freiner cette course. Les enfants ont besoin de confiance, de temps pour grandir, pour pouvoir s'engager dans des apprentissages complexes et stables. On ne tire pas sur les feuilles pour les faire grandir ! Les cadres théoriques précisant le développement de l'enfant sont des indicateurs pour savoir ce que l'on peut proposer. Il faut sortir des doxas portées par les médias et certains discours politiques, ce qui se passe en classe relève de l'expérience professionnelle des enseignants et enseignantes. Il faut leur faire confiance.

COMMENT CONTINUER DE PRENDRE EN COMPTE L'ENFANT ?

E.L.-G. : En maternelle, l'organisation du temps et de l'espace, la nature et la structuration des activités permettent de répondre aux besoins de l'enfant. Elles donnent du temps pour la manipulation, l'observation qui permettent une implication active individuelle et la possibilité d'accompagner concrètement les progrès. Une place importante aux jeux, évidemment, libres ou guidés. Les rituels, les lectures, les chansons... participent à une sécurisation. Les ateliers alternent avec des temps plus collectifs plaçant le langage au cœur des apprentissages. Les PE sont des inventeurs de situations fécondes pour agir, patouiller, observer, tâtonner... Ils créent des environnements incitant les enfants à oser découvrir et à progresser en toute confiance. Faire perdurer cette fonction de lieu de « bonheur » pour en faire ce plaisir d'apprendre ensemble est indispensable.



BIO

Ève Leleu-Galland, est docteure ès sciences humaines, co-auteurice de « Être bien pour apprendre. Accueillir et enseigner en TPS et PS » (Nathan, 2023).

EN QUOI DEVENIR ÉLÈVE EST UN CHEMIN COMPLEXE ?

E.L.-G. : Cela a été un domaine d'apprentissage dans les pro-

grammes antérieurs. C'est un apprentissage qui relève du champ des compétences transversales. C'est le fil rouge de toute cette école. Il s'agit pour l'enfant d'appréhender des espaces nouveaux, didactisés, d'en comprendre les usages. Chaque coin de jeu est comme un mini monde à découvrir, à s'approprier pour continuer à grandir, se questionner, apprendre et comprendre que l'on est un parmi d'autres. Cela implique une reconfiguration de la relation à l'autre, adulte comme enfant, et un effort d'adaptation. Parce qu'il sait qu'il a sa place dans ce nouveau milieu, l'enfant va développer son identité, s'ouvrir à de nouvelles découvertes, différentes de son milieu familial.

COMMENT ACCOMPAGNER L'ENFANT À DÉCODER L'ÉCOLE ?

E.L.-G. : Il faut accueillir les familles, expliciter cet univers et opérer une médiation constante avec elles. L'enseignant a un rôle clé dans la compréhension du fonctionnement de l'école. Il doit se rendre disponible pour offrir des interactions individuelles, en petit groupe et des feedbacks forts. Au-delà du principe d'égalité, il faut penser à donner plus de temps, d'attention, d'étayages aux enfants qui se sentent un peu perdus. Formuler à leur place en PS, mettre en mot leur vécu, expliciter l'activité et ce à quoi elle sert, verbaliser les apprentissages. Le langage de l'école est particulier car il est un langage pour accéder à la compréhension et à la pensée. Certains enfants peuvent servir de tuteurs, les apprentissages « par pairs » sont importants, même s'ils sont souvent invisibles.

MÉTIER & PRATIQUES

Gratuit pour les familles et déjà
choisi par 50 000 de vos collègues !

LE CARTABLE NUMÉRIQUE POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE



EDUCARTABLE
portail familles

Cahier de textes
Carnet de liaison
Cahier de vie
Dossier scolaire



Web ou mobile
Conforme RGPD
Simple d'utilisation
15 €/an par classe

PAGE **22**

Émotions
sous contrôle

PAGE **26**

Quand
direction
rime avec
animation

ÉMOTIONS SOUS CONTRÔLE

DÉCRYPTAGE



© Millerand/NAJA

La reconnaissance des émotions à l'école est une évolution culturelle récente traversée de paradoxes.

« Une permanence dont je n'entends jamais parler : la douleur partagée du cancre, des parents et des professeurs, l'interaction de ces chagrins d'école », témoigne ainsi l'auteur Daniel Pennac*. Et il est vrai que l'école a longtemps tenté de tenir les émotions à distance. De Platon à Descartes, la tradition philosophique fondée sur une conception dualiste estimant le corps distinct de l'âme, considère les émotions comme trompeuses du jugement. La raison doit s'en détacher et les contrôler. Renforcée par une morale chrétienne, qui les associe au « bien » ou au « mal », les émotions vont être longtemps opposées à une transmission des

savoirs et de la vérité. Au XIX^e siècle, Jules Ferry fait de l'école publique le lieu du travail de l'esprit et des connaissances objectives. Pour autant, comme l'explique le pédagogue Philippe Meirieu, cette école se construit paradoxalement « sur une instrumentalisation des émotions patriotiques [...] et une méfiance des émotions communautaristes dans lesquelles on voit un facteur d'assujettissement dont l'exercice de la raison doit pouvoir libérer le sujet. »

DE LA MÉFIANCE À L'ENGOUEMENT

L'illusion d'une suspension des émotions s'estompe progressivement avec notamment la psychanalyse, qui souligne l'induction de symptômes physiques par des causes mentales. L'individu est envisagé dans une unicité et les émotions sont considérées comme indissociables du sujet, mais aussi de la perception et du traitement de l'information. L'idée que la cognition ne peut être séparée de la

motivation qui la génère et des émotions qui l'accompagnent progresse. Les principes de l'éducation nouvelle plaçant l'enfant au centre des apprentissages participent à ce changement. La création des GAPP**, puis des RASED en 1990, installe institutionnellement une attention à des empêchements d'apprendre parfois émotionnels. Serge Boimare, psychopédagogue, indique combien la demande de fonctionnement intellectuel peut provoquer une remise en cause excessive et être vécue comme un danger, déclenchant des sentiments parasites dont l'auto-dévalorisation. Progressivement, les programmes font une place aux émotions à commencer par ceux de maternelle évoquant le plaisir d'apprendre et la place de l'enfant (1995). Le socle commun les inscrit comme une compétence à « résoudre les conflits sans agressivité ». Les attentats de Charlie Hebdo en 2015 et l'encouragement à verbaliser en classe le traumatisme accompagnent une nouvelle étape. Aujourd'hui, du cycle 1 au cycle 3, à

travers l'enseignement moral et civique, le langage, les arts ou l'éducation physique et sportive, les élèves doivent identifier, réguler leurs émotions et leurs sentiments mais surtout les exprimer, corporellement ou lors de l'observation d'un tableau par exemple. Le travail sur une socialisation des émotions, c'est-à-dire sur la capacité à les adapter aux normes culturelles attendues, renvoie également à l'apprentissage du collectif, au vivre ensemble. Cela résonne évidemment avec les problématiques de climat scolaire ou de harcèlement. La multiplication des albums jeunesse, des séances sur internet ou des livres

conseils dénotent un engouement pour le sujet. En revanche, la question de leur prise en compte au fil des situations pédagogiques et didactiques se pose sans doute encore, en particulier dans un contexte performatif, évolutionniste et normatif stressant. D'autant que les séances dédiées ne peuvent constituer une fin en soi. Elles prennent leur sens lorsqu'elles éclairent les rapports aux apprentissages, aux savoirs. Lorsqu'elles permettent d'entendre les possibles peurs d'apprendre pour éviter les chagrins d'école... MATHILDE BLANCHARD

* « Chagrin d'école » (Gallimard 2007)

** Groupes d'aide psychopédagogique



SÉBASTIEN GOUDEAU, enseignant chercheur en psychologie sociale

LES SITUATIONS SCOLAIRES INFLUENT-ELLES SUR LES RESSENTIS ?

« Lorsque les enfants travaillent, ils vont ressentir des sentiments métacognitifs, positifs ou négatifs. Mais ils arrivent aussi avec des attentes de réussite, des sentiments de facilité ou d'échec divers. En classe, les enfants sont exposés à des différences de réussite qui vont les situer les uns par rapport aux autres. Or, voir réussir quelqu'un mieux que soi a plutôt tendance à être inquiétant et amène à se sentir moins compétent. Dès qu'il y a un enjeu d'évaluation, de compétition, de sélection ou de conséquences sur le parcours, ces phénomènes prennent plus d'ampleur. Stress, pensées négatives viennent interférer sur les apprentissages. Certains

élèves peuvent se sentir menacés dans l'image d'eux-mêmes. Les situations d'échec peuvent entraîner un désengagement, une dégradation de l'estime de soi.

CELA ENGENDRE QUELLES INÉGALITÉS ?

Cela dépasse des inégalités d'individu et c'est lié à des groupes sociaux. Les filles ou les enfants issus des milieux populaires se sentent perçus comme moins intelligents. Ces croyances culturelles font peser « une menace du stéréotype ». Ainsi, dans une situation où cette représentation d'une moindre compétence pourrait s'appliquer, la personne se sent jugée conformément à ce stéréotype et ressent de l'anxiété et une insécurité qui sont néfastes pour la performance. Par exemple, pour un même test, si on indique qu'il s'agit d'un jeu ou d'un test mesurant l'intelligence, les écarts de réussite entre les enfants issus de milieu populaire et ceux de milieu favorisé

seront beaucoup plus importants dans le second cas. On a le même type d'observation entre filles et garçons selon une tâche présentée comme du dessin ou de la géométrie. Et plus le domaine va être jugé comme important, plus cela va être vécu comme une menace. Les élèves de milieu populaire, moins familiers de ces situations, vont subir doublement ce stress.

COMMENT CHANGER LA DONNE ?

La réduction des inégalités scolaires passera par une réduction des inégalités sociales. Toutefois, les enseignants peuvent agir à leur niveau en préférant les situations de coopération et éviter la compétition dès la maternelle ou les évaluations normatives qui entraînent des comparaisons qui dévalorisent. La place de l'erreur peut être aussi un levier pour modifier ces conceptions, en l'appréhendant comme une étape normale du processus d'apprentissage. PROPOS RECUEILLIS PAR M. B.

« La difficulté à apprendre conjointement des gestes professionnels nouveaux et à maîtriser ses émotions sous le regard des élèves, des autres collègues », est souligné par Luc Ria, chercheur en sciences de l'éducation au sujet des enseignantes et enseignants débutants.



7 OU 9 Selon qu'un même test est une évaluation normative ou formative, les élèves de milieu populaire ont une réussite de 7 ou de 9 (sur une échelle de 5 à 11). Les tests de positionnements accentuent ainsi les inégalités avec les élèves de milieux favorisés.



PARCOURS ÉDUCATIF SANTÉ

Le développement des compétences psychosociales (aptitudes cognitives, émotionnelles et sociales) est considéré comme une prévention contre les conduites addictives et entre ainsi dans le cadre du parcours éducatif de santé de l'élève.



LE CŒUR A SES RAISONS...

Il suffit de se rappeler de l'influence de Joie, Tristesse, Colère, Peur et Dégoût sur l'état psychologique de la petite Riley dans le film « Vice et Versa » pour percevoir comment ces cinq émotions dites primaires jouent sur l'appréhension d'une situation. Caractérisées par des réactions expressives, physiologiques, comportementales, ces émotions se combinent et élargissent la palette : enthousiasme, indignation, inquiétude, admiration... Avec les affects et les sentiments (état plus durable), elles entraînent la mise en œuvre de processus cognitifs, d'élaboration de ressentis et de tendance à agir de façon spécifique. Les émotions, au sens large, sont également des constructions socio-culturelles acquises par le biais de la socialisation : elles s'expriment différemment selon les époques et les cultures. L'expression d'une même émotion peut être vue comme une qualité ou un défaut selon son pays, son genre ou sa classe sociale... Les émotions directement liées au contexte scolaire sont corrélées à la discipline, aux caractéristiques de l'activité, au contexte de réalisation de la tâche, aux outils utilisés, aux interactions entre pairs, avec le maître ou la maîtresse, à celles de l'enseignant-e. Elles restent pourtant encore peu interrogées et peu prises en compte...

COURTS

+++ DÉBRIDER LA PRODUCTION D'ÉCRITS

«Écrire et lire sont deux compétences interdépendantes qui s'enrichissent et se nourrissent mutuellement», confirme le rapport de l'IGESR de juillet 2023. Il constate une mise en œuvre difficile de la production d'écrits dans les classes et émet 17 recommandations. Parmi celles-ci, pour le CE2 : développer les pratiques d'écriture dans des domaines d'apprentissage variés sans se limiter au français et sur des temps longs, apprendre aux élèves à planifier leurs écrits, à les retravailler et à repérer leurs progrès grâce aux écrits intermédiaires.



C'EST LE NOMBRE DE PAGES DU NOUVEAU PROGRAMME DE SCIENCES ET TECHNOLOGIE. Même si le temps et les dotations en matériel manquent aux équipes pour mettre en œuvre le programme, une ambition forte pour cet enseignement est affirmée.

/// BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE

Deux jours de conférences scientifiques et d'ateliers participatifs sur le bien-être à l'école sont proposés lors de la conférence de comparaisons internationales organisée par le Centre national d'étude des systèmes scolaires (CNESCO) les 21 et 22 novembre prochains. Quel rôle pour les écoles et les établissements scolaires ? Et plus particulièrement pour les personnels ? Pour les enseignants ? Inscriptions dès le 7 octobre sur CNESCO.FR

#HORS LES MURS

«Vivre l'école ailleurs», telle est la proposition de la Ligue de l'enseignement qui décline en France et à l'étranger des séjours de classes de découvertes «clés en main». Une manière de décliner autrement les programmes scolaires en les enrichissant d'une démarche éducative et ludique autour d'un thème au choix : arts & culture, sport, environnement et développement durable, sciences et techniques, patrimoine ou citoyenneté, civisme. À découvrir sur SÉJOURS-EDUCATIFS.ORG



[UNE QUESTION, UN DESSIN...]

Une question, un dessin, une réponse simple et claire. «C'est quoi la différence entre des blagues et des moqueries?», «Est-ce que je dois être ami avec tout le monde?» peut-on lire dans le livre d'Elsa Maudet, «Dis c'est quoi... le harcèlement scolaire?». Cet album, destiné aux enfants dès 6 ans, prône le vivre ensemble comme «la meilleure arme face au harcèlement». Edwige Chirouter précise dans la préface que «les livres sont d'excellentes médiations pour instaurer une distance affective propice à des échanges sereins. Ils permettent d'aborder délicatement cette thématique sans heurter [...] en instaurant un climat de confiance qui peut avoir des effets sur la prise de conscience». Des pistes pour préparer et prolonger la journée de lutte contre le harcèlement le 9 novembre prochain où 2 heures devraient être banalisées dans toutes les classes.

*** AUTRICES ET AUTEURS EN CLASSE

Les résidences d'autrices et auteurs en milieu scolaire permettent aux élèves de découvrir leur métier, le processus de création d'une œuvre et encouragent la créativité à travers la pratique de l'écriture. Ce projet pluridisciplinaire se construit conjointement avec les PE et peut inclure d'autres professionnels du réseau de lecture publique (bibliothèques, médiathèques, etc.) Inscriptions jusqu'au 8 novembre sur EDUSCOL.EDUCATION.FR

/// AVEC OU SANS EAU?

C'est le thème choisi pour la prochaine édition de la Grande Lessive le 19 octobre. Loin d'être un élément parmi d'autres, l'eau est essentielle à la vie. Quel avenir pour la faune et la flore, nos créations et notre planète ? À nous de l'imager... et de l'imager! Plus d'informations sur le site LAGRANDELESSIVE.NET

C'EST LA PROPORTION D'ÉCOLES AVEC AU MOINS UNE CLASSE À PLUSIEURS NIVEAUX.

Ces classes, le plus souvent en écoles rurales, représentent 44,1% des classes et 44,9% des élèves scolarisés, soit près de 3 millions. En éducation prioritaire, la part des classes multiniveaux est en recul, suite au dédoublement des GS, CP et CE1.



DOMINIQUE BUCHETON, ancienne enseignante formatrice, professeure des universités en sciences du langage et de l'éducation*

1 FORMER, UN MÉTIER COMPLEXE?

Oui, le formateur a quantité de choses en responsabilité. Il doit transmettre des connaissances sur l'institution, l'école, les programmes, les niveaux de classe, la sociologie des écoles, les problèmes sociologiques et psychologiques des élèves, etc. dans un temps très contraint. Lors d'entretiens ou de visites, le formateur doit analyser la situation précise dans laquelle se trouvent les enseignants, les écouter, les comprendre, les accompagner. Une des difficultés du métier est de s'empêcher de donner la réponse au problème observé mais au contraire de le faire problématiser, c'est-à-dire d'être dans un processus d'accompagnement et non pas d'injonctions.

2 EN QUOI DIRE LE MÉTIER PERMET-IL DE LE PENSER?

Le métier enseignant est peu verbalisé et peu verbalisable. Il y a d'une certaine façon un manque de mots pour désigner les tâches, la spécificité des savoirs. Lorsque l'on manque de mots pour échanger, on manque de mots pour penser ensemble, mettre en discussion les problèmes qui sont posés dans les

classes : gestion du temps, évaluations, rencontres avec les parents, organisation des tâches... Or, devant une société qui se transforme rapidement, la profession a besoin de se parler collectivement. Parler le métier pour réussir à le penser soi-même, prendre conscience de son extrême complexité mais aussi pour le questionner et le faire évoluer. Pour cela, la formation des PE ne doit pas être descendante. Il ne s'agit pas de jeter à la poubelle tous les résultats des réflexions pédagogiques mais de les questionner au regard de l'évolution de l'école et de la société et de modifier et faire évoluer ce qui doit l'être pour adapter l'école aux élèves. Des élèves confrontés à des médias, aux fake-news et au numérique et qui ne savent plus distinguer le vrai du faux.

3 LES PE SONT-ILS SUFFISAMMENT OUTILLÉS?

Pas du tout, ils n'ont pas les outils théoriques, la formation est insuffisante et ne permet pas de construire les savoirs divers et complexes. Dans la situation actuelle, il est nécessaire de penser et travailler ensemble, de préparer à plusieurs. Cela permet de gagner du temps, de mettre en discussion les pratiques et questionnements et de ne pas rester seul face aux difficultés du métier. La fabrication des savoirs professionnels demande du temps et se fait en observant les élèves, en tâtonnant pour s'ajuster à leurs difficultés. PROPOS RECUEILLIS PAR NELLY RIZZO *Co-auteur avec Yann Mercier-Brunel de «Formateur d'enseignants : un métier impossible?», Éd. esf sciences humaines.

À LA VEILLE DE LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE,

au moins 1 990 enfants, dont 480 âgés de moins de 3 ans, étaient à la rue. Un chiffre alarmant qui a plus que doublé depuis le 31 janvier 2022. Selon Unicef France, «il est temps que le gouvernement se donne les moyens d'honorer son engagement de ne plus avoir aucun enfant à la rue, en gérant l'urgence et le long terme». L'association dénonce «une gestion court-termiste» et interpelle les ministres pour faire respecter le droit absolu au logement. Le bien-être et la santé mentale de ces enfants en dépendent.



©Patri/NAJA

QUAND DIRECTION RIME AVEC ANIMATION



FAIRE DU TRAVAIL COLLECTIF une dynamique plutôt qu'une charge.

Sous l'impulsion bienveillante de la directrice, les enseignantes des Heurteaux à Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne) investissent une dynamique pédagogique à l'échelle de l'école.

« Concernant le contenu des ateliers, tout est bon ? », « encore deux ou trois idées que vous avez envie de partager ? »... Qu'il s'agisse de finaliser l'organisation des « olympiades » ou de mutualiser les jeux collectifs mis en œuvre dans chacune des sept classes, Gwenaëlle Chandard, directrice de l'école élémentaire des Heurteaux à Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne),

« toujours à la recherche du consensus dans la prise de décisions », veille à ce que les conclusions du conseil des maîtresses reçoivent l'assentiment de toutes les adjointes. L'ordre du jour de ce conseil, qui a tout d'une instance de délibération collective, n'est d'ailleurs pas nourri des seules propositions de Gwenaëlle, qui « évite de monopoliser la parole car toutes les collègues sont des points d'appui ». À leur tour, Nelly Cadot (CP/CE1) et Alexandra Moncorgé (CM1/CM2) exposent leur expérience en matière d'animation d'un « atelier philo », puis d'une séance visant à travailler l'empathie et l'expression des émotions. Sans jamais s'égarer en conversations à bâtons rompus, les discussions s'animent sur les règles de prise de parole, la façon d'intervenir sur la correction des paroles d'élèves avec la préoccupation partagée « de ne pas bloquer la pensée » ou sur la forme la plus pertinente que devraient prendre les

traces écrites. Au fur et à mesure des échanges, la directrice, « maîtresse du temps », renseigne en direct sur le tableau numérique un relevé de conclusions, partagé en ligne. Cette transcription d'actions pédagogiques à réaliser peut alors constituer la feuille de route commune à l'équipe.

CO-CONSTRUCTION

Dans cette école au cœur de l'Île-de-France pavillonnaire, qui accueille un « public plutôt favorisé », Gwenaëlle effectue sa troisième rentrée en tant que directrice après y avoir officié comme adjointe pendant une dizaine d'années. Sans jamais s'être « projetée dans la fonction avant de la découvrir », elle conçoit celle-ci comme la garante d'un cadre de travail collaboratif qui va bien au-delà de conseils animés et participatifs. Une solide structuration des enseignements par cycle s'articule, en effet, autour de décloisonnements continus de classe pour dégager des temps de travail en groupes de besoins, « jamais figés ». Le partage en ligne d'un cahier journal consigne le fruit du travail de préparation collaboratif formalisé par au moins un conseil de cycle hebdomadaire, « dans une école à taille humaine où on échange tous les midis ». Karine Senouillet (CE1-CE2) apprécie particulièrement cette « co-construction » des gestes professionnels « quand chacune apporte quelque chose qui permet de se remettre en cause et d'apprendre des autres ». Chabha Yahiaoui, enseignante de CP, confirme : « Échanger enrichit la pratique et ouvre des horizons, ça motive énormément ». Dans cette dynamique collective qui fait dire à Sabine, en CE1/CE2, qu'« ici, il y vraiment une dimension d'école plus que de classes », la jeune directrice estime qu'il lui revient de « faire du lien entre tous ». Pour ce faire, nulle « envie de contraindre, il faut construire ensemble. De la même manière qu'en classe, on associe les élèves à la rédaction des règles de vie, si le fonctionnement n'est pas partagé par l'équipe, ça ne marche pas ».

ENSEIGNANTE AUSSI

Avec au cœur du métier, « le bien-être des élèves, des enseignantes, du personnel », jusqu'à alimenter en eau citronnée le réfrigérateur de la salle des maîtresses pendant la canicule..., mais avec la conscience que la convivialité n'est pas aussi essentielle « qu'une même vision du métier ». À l'impulsion d'une directrice soucieuse « d'être à

l'écoute », de « comment amener les choses pour qu'elles soient comprises, aient du sens et que les réunions ne soient pas une perte de temps », répond en écho l'implication de l'équipe. Sabine apprécie la façon « dont la directrice est toujours force de propositions et comme c'est présenté avec enthousiasme, ça donne envie d'adhérer ! ». Un savoir-faire en matière de direction auquel la pratique pédagogique n'est pas étrangère selon Karine : « La dynamique insufflée par la direction, c'est tout faire pour qu'on se sente bien. Elle se plie en deux pour nous, devance nos besoins. On rend donc ce qu'on reçoit. Et comme elle est enseignante, elle sait ce qu'elle peut nous demander, c'est toujours adapté ». L'adaptation de la charge de travail, Gwenaëlle aimerait en bénéficier

elle-même quand « il faut faire la direction », renseigner ONDE*, remplir des tableaux, établir les plannings. Si elle apprécie d'avoir accédé au tiers de

« TOUJOURS À LA RECHERCHE DU CONSENSUS DANS LA PRISE DE DÉCISIONS »

Face à la frustration « d'avoir plein d'idées mais pas assez de temps », elle aimerait pouvoir recourir « à la magie du post'it » en déléguant à une aide administrative l'actualité du moment qu'est par exemple la préparation du matériel des élections de parents d'élèves. Pour continuer de conjuguer l'école au pluriel, « je propose... elles proposent aussi ». FRANCK BROCK

* Outil numérique pour la direction d'école



CÉCILE ROAUX, chercheuse en sciences de l'éducation*

QUELS LEVIERS POUR CRÉER LES CONDITIONS D'UN TRAVAIL COLLECTIF ?

« Distinguons d'emblée le travail collectif autour d'un projet commun du collectif de travail qui consiste à instaurer de la confiance, de l'écoute, du partage. Dans les écoles, se développe plus souvent le collectif affinitaire qu'un collectif de travail où chacun dévoile son activité dans la classe et les difficultés rencontrées. Pour y parvenir, il n'y a pas de « bonne pratique ». Le processus de médiation mis en place dans une école pourra ne pas fonctionner ailleurs. Les stratégies de relation à l'équipe dépendent de la compréhension de la

façon d'agir des personnels, de ce qui est négociable pour établir les règles du jeu ensemble. Ce travail requiert du temps, des outils d'analyse, un effort de raisonnement important pour que tout le monde trouve intérêt à coopérer.

DES OBSTACLES ?

Penser qu'il suffit de dire « il faut coopérer » en s'appuyant sur des règles, des textes ou des procédures décontextualisées produit en général l'effet inverse : le repli dans la classe. La formation de base reste fondée sur la course individuelle à la méritocratie. « L'individualisme » enseignant qui peut en résulter exprime une volonté de préserver son autonomie. L'enjeu est de transformer cette liberté pédagogique en liberté pédagogique d'école. Or, l'organisation en « boîte à œufs » y fait obstacle, de même qu'un cadre de

travail peu capacitant, le renforcement d'une bureaucratie de contrôle et la déconsidération pour le travail d'animation.

FAIRE FONCTIONNER UN COLLECTIF, ÇA S'APPREND ?

Oui, comprendre les raisons des résistances, non pas tant au changement mais à la manière de le conduire est essentiel. C'est donc une affaire de formation pour utiliser des outils de la sociologie des organisations, ne pas confondre symptômes et causes des difficultés, établir un diagnostic pour agir sur un élément du contexte susceptible de faire évoluer les comportements. Pour ce faire, formations descendantes, statut ou « autorité » ne résolvent rien, si ce n'est créer des obligations d'avoir à rendre des comptes.

PROPOS RECUEILLIS PAR F. B. * Auteure de « La direction d'école à l'heure du management », PUF, 2021.

85% de PE estiment que l'organisation actuelle de l'école, autour d'un conseil des maîtresses animé par un directeur ou une directrice « pair parmi ses pairs », permet un bon fonctionnement de l'école. (Enquête SNUipp-FSU avec Hamis interactive, mars 2022).



59% de directions d'école à décharge entière sont occupées par des femmes, tandis qu'elles représentent 86% du corps des PE. (Panorama statistique du MEN, 2021-2022).



12 C'est le nombre de classes dans l'école à partir duquel la direction bénéficie désormais d'une décharge entière. C'est aussi le nombre de jours annuels de décharge des écoles de 2 et 3 classes.



0 aide administrative à la direction d'école employée par l'Éducation nationale depuis 2017 et la suppression du dispositif par Jean-Michel Blanquer.



VERS L'ISOLEMENT ?

Loin d'éclaircir les concepts indéfinis « d'autorité fonctionnelle » et de « délégation de compétences de l'autorité académique » de la loi Rilhac, les décrets publiés cultivant le flou. Tout en instaurant un rythme d'évaluations et d'avancement particulier, ils remettent le couvert sur « l'autorité [exercée] sur l'ensemble des personnes présentes dans l'école pendant le temps scolaire ». La rédaction nébuleuse se garde bien de préciser si « l'ensemble » inclut l'équipe enseignante. Fondamentalement, les décrets Rilhac modifient peu le décret de 1989 cadrant les missions de la direction. Le rapport non hiérarchique au sein de l'école est maintenu, sous l'autorité de l'IEN, premier échelon hiérarchique des PE. De nouveaux dispositifs introduisent, cependant, des confusions : l'instauration ex nihilo « d'un conseil des directeurs » par le « plan maternelle », la répartition « en lien avec l'IEN » des « missions » du « pacte », l'extension du champ des sorties scolaires autorisées par la direction ou les mesures de « suspension conservatoire » de la scolarité d'un élève présumé « harceleur ». Loin de donner la formation, le temps, les aides humaines et le soutien nécessaires aux directeurs et directrices pour impulser avec l'équipe un fonctionnement d'école propice à la réussite de tous les élèves, ces mesures les isolent toujours, en empilant tâches et responsabilités.

LES FROMAGES de SAVOIE

UNE HISTOIRE VRAIE

Vous souhaitez découvrir l'univers des Fromages de Savoie mais vous n'avez pas de support ?

Territoire et environnement

Vaches et chèvres, particularités des mammifères ruminants, travail de l'agriculteur, biodiversité.

Culture fromagère

Production du lait, fabrication du fromage, les signes officiels de qualité.

Alimentation et nutrition

Composition du lait, apports nutritionnels, lait cru, découverte des 5 sens.

Ces thèmes sont abordés dans le kit pédagogique des Fromages de Savoie.

Ce kit **gratuit** comprend :

- **1 livret enseignant** servant de support de cours (partie information et partie frise à conserver et afficher en classe)
- **28 livrets élèves**

Retrouvez également notre bon de commande sur : www.fromagesdesavoie.fr

Ce kit à destination des classes du CP et CM2 est envoyé **gratuitement** sur simple demande à l'AFTALP : animation@fromagesdesavoie.fr ou par téléphone **07.83.45.91.04**



ABONDANCE • BEAUFORT
CHEVROTIN • REBLOCHON
TOME DES BAUGES



EMMENTAL DE SAVOIE
RACLETTE DE SAVOIE
TOMME DE SAVOIE

QUESTIONS & RÉPONSES

Q: UN PARENT SE PRÉSENTE POUR L'ADMISSION DE SA FILLE, MAIS N'EST PAS PASSÉ PAR LA MAIRIE ET NE PRÉSENTE AUCUN DOCUMENT. DOIS-JE L'ACCUEILLIR ?

R: Oui. L'enfant doit bénéficier d'une admission provisoire, qui ne peut être refusée. Dans ce cas, l'inscription se fait sur la base d'une attestation sur l'honneur des responsables légaux comportant les nom, prénoms, date et lieu de naissance de l'enfant ainsi que des personnes qui en sont responsables. Les documents

nécessaires à l'admission définitive doivent alors être fournis dans les plus brefs délais. Pour des raisons pratiques, il peut leur être demandé de fournir les coordonnées d'une personne à contacter en cas d'urgence.

Q: AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023, JE SUIS À L'ÉCHELON 4 DE LA CLASSE EXCEPTIONNELLE DEPUIS PLUS DE 3 ANS. VAIS-JE CHANGER D'ÉCHELON ?

R: Oui. À partir du 6 août 2023, l'échelon spécial est devenu le 5^e échelon de la classe exceptionnelle. Le

passage à cet échelon se fait automatiquement après 3 ans d'ancienneté à l'échelon 4. Il n'y a plus ni contingentement, ni appréciation limitant cet accès. Les personnels enseignants, qui ont plus de 3 ans d'ancienneté au 6 août 2023, passeront automatiquement à l'échelon 5 de la classe exceptionnelle à cette date. Si un décalage de prise en compte sur la paye peut être observé, un rattrapage sera versé par rapport au droit acquis au 6 août 2023.

Q: MON SALAIRE A AUGMENTÉ DE 112,50 € BRUT EN SEPTEMBRE 2023.

J'AI DEMANDÉ À PARTIR À LA RETRAITE AU 1^{ER} MARS 2024. EST-CE QUE CELA VA ÊTRE PRIS EN COMPTE POUR LE CALCUL DE MA PENSION ?

R: Non, parce qu'il s'agit du versement du doublement de la prime ISAE qui n'est pas pris en compte dans le calcul de la pension de base. Oui, parce que cette indemnité permet d'acquiescer une légère augmentation des droits dans le cadre de la Retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP). Mais cela reste marginal en comparaison de la pension de retraite de base.

WEBINAIRE « ENSEIGNER À L'ÉTRANGER »

Mercredi 11 octobre de 13h30 à 15h30

Inscriptions sur snuipp.fr

Décryptage

SOUFFRANCE AU TRAVAIL : LE REGISTRE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL (RSST)

Le Registre santé et sécurité au travail est un document qui permet à tous les personnels et usagers fréquentant, même occasionnellement une école, de signaler une situation qui peut impacter la santé ou la sécurité par le biais d'une fiche SST. On y signale :

- la sécurité des installations et du bâti : problème électrique, extincteurs absents...
- des conditions matérielles néfastes pour la santé ou la sécurité : vétusté des bâtiments, accès aux produits dangereux, aération insuffisante, températures trop élevées ou trop basses,
- l'hygiène des locaux : nettoyage, insalubrité...
- l'environnement extérieur : sécurité et hygiène aux abords du bâtiment...
- risques psychosociaux : conditions de travail et climat avec la communauté éducative et les élèves, sureffectif, non accompagnement d'élèves notifiés...

Si une de ces situations vous concerne, vous devez remplir une fiche SST en y exposant votre situation avec des éléments factuels, sans interprétation ni présupposition. Précisez les effets que ces éléments ont sur votre santé ou votre sécurité : peur de vous rendre au travail, perte de sommeil, arrêt maladie... Cette fiche peut aussi permettre de soumettre des propositions en vue de résorber l'événement ou la situation incriminée.

Elle est nominative, datée, signée et doit être numérotée et conservée dans le registre. Suivant les départements, on peut la remplir soit en format papier disponible à l'école,

soit de façon dématérialisée sur un site dédié. Il est conseillé d'en garder une copie à titre personnel et d'en envoyer une à la section départementale de la FSU-SNUipp. Une fois remplie, elle doit passer par la ou le secrétaire de la Formation spécialisée santé sécurité au travail (représentant du personnel), la ou le conseiller de prévention ainsi que par le Dasein. L'employeur, responsable de la santé et de la sécurité au travail, devra, dès réception, apporter des réponses. Le dépôt d'une fiche SST au registre est déterminant car il permet de laisser une trace officielle et témoigne des situations de travail dégradées ou dangereuses. Même si la réponse apportée n'est pas celle attendue, cette démarche permet de faire remonter l'information.

LIVRES

Fantastiques animaux

Il y a ceux qui existent vraiment et qui sont plus ou moins incroyables, ceux qui trainent dans les contes et légendes et dont on se demande s'ils ont vraiment existé, ceux qui s'incrument dans nos imaginaires... On en trouve parfois sous son lit et très souvent dans les livres.



Créatures: un abécédaire des mythologies du monde, plein d'êtres étranges, aux pouvoirs surprenants. Baba Yaga, Cyclopes, Djinns, Sphinx ou Trolls: vous voyez encore. Mais Avairata, Fenghuang, Iblis, Jörmungand ou Qiling? Un tour du monde, une extraordinaire rencontre des cultures à travers ces créatures mythiques, représentées avec un graphisme moderne aux couleurs rouge, noir, or, qui renvoie à l'universalité des croyances des hommes. **Aux oiseaux** est un recueil de poèmes rendant hommage à tous les oiseaux de nos villes et de nos jardins, mêlant exercice d'écriture épistolaire et dessin quasi naturaliste. Quarante oiseaux que nous découvrons ou redécouvrons (bonjour sitelle, grive ou bergeronnette): chaque texte est comme une carte postale écrite à l'oiseau, accompagné de son portrait délicatement peint. Ça vous rappelle une

“PORTER SECOURS À DES ANIMAUX FANTASTIQUES”

poésie célèbre? Ça en a le charme... «Un soir, à la nuit tombée, je suis entrée dans la forêt. Et j'ai vu...» un écureuil, un lièvre, un blaireau, un renard, un chevreuil, et soudain un sanglier! Que va-t-il se passer? Pour apprivoiser la nuit, **Nuit de chance** est le récit d'une promenade nocturne à travers bois et fourrés, la mise en page ménage le suspens. En on comprend avec le cahier final la particularité de ces illustrations superbes aux tons gris et bistres: l'auteur partage sa technique au fusain fait maison. Magnifique et précieux! À la maison, le soir au moment de se coucher: **Il y a un crocodile sous mon lit!** et je n'ai pas peur! Lui, par contre... La petite

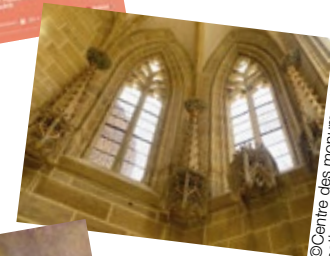
espèce entraîne ce crocodile (vite apprivoisé) dans des parties endiablées, crêpes, bêtises et secrets. Une histoire drôle et d'amitié avec «Moins de peur, plus de rire!» pour apprivoiser le moment de rester seul dans son lit, avec des illustrations tendres et amusantes qui jouent sur les faisceaux lumineux et les zones obscures. Voguant sur l'engouement pour les jeux de rôle, **Les Monstres engloutis** est un album façon BD dont vous êtes le héros. Munis d'un objet – gourde, aimant, morceau de bois, bille ou même badge du RC Lens, il s'agit de porter secours à des animaux fantastiques tout en protégeant le monde d'une menace imminente. Proposé par le Louvre-Lens dans le cadre de son exposition, il entraîne les enfants dans les anciennes galeries minières sous le musée, à la rencontre, entre autres, d'une licorne en colère et d'un dragon timoré, et même de Pazuzu en personne.

- **CRÉATURES, UN ABÉCÉDAIRE DES MYTHOLOGIES DU MONDE**, de Rachid Baalla, Éd. Actes sud Jeunesse C3
- **AUX OISEAUX**, d'Anaïs Massini, Éd. Grasset C3
- **NUIT DE CHANCE**, de Sarah Cheveau, Éd. La partie C1
- **UN CROCODILE SOUS MON LIT!**, d'Ingrid et Dieter Schubert, Éd. Les arènes jeunesse C1
- **LES MONSTRES ENGLOUTIS**, d'Hélène Bouillon, Éd. Louvre-Lens C3

EXPO - PARIS

Des salles pour de Staël

Une immense rétrospective consacrée à Nicolas de Staël avec quelques 200 tableaux, dessins, gravures et carnets parfois jamais exposés en France. La chronologie de l'œuvre de cet exilé russe permet de suivre sa quête picturale, en se régaland de ses paysages quasi abstraits dont les couleurs feront oublier les premiers jours de grisaille. ► **MUSÉE D'ART MODERNE DE PARIS, DU 15 SEPTEMBRE 2023 AU 21 JANVIER 2024.**

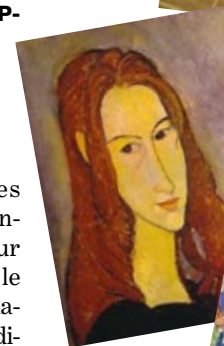


©Centre des monuments nationaux

EXPO - PARIS

Maudit Modi?

Une exposition pour découvrir les œuvres d'un des artistes les plus influents du XX^e siècle, avec un focus sur les liens entre le peintre bohème et le marchand d'art qui va jouer un rôle majeur dans la diffusion de l'œuvre de Modigliani dans les années 20, tant en France qu'aux États-Unis. ► **MUSÉE DE L'ORANGERIE, PARIS, DU 20 SEPTEMBRE 2023 AU 15 JANVIER 2024.**



INTERVIEW

Hélène Bouillon

QU'EST-CE QU'UN ANIMAL FANTASTIQUE? EST-CE UN SUJET UNIVERSEL?

Un animal fantastique a des caractéristiques qui le sortent de l'ordinaire: il est gigantesque ou il a une partie du corps beaucoup plus grande que d'habitude. Le plus souvent, c'est un hybride de plusieurs animaux, comme le griffon qui a un corps de lion et une tête et des serres d'aigle. Il y a des animaux fantastiques à toutes les époques et dans toutes les civilisations: ils représentent la peur et l'admiration de l'homme

face aux débordements de la nature. Mer en furie, terre qui tremble, orages et tempêtes, ils incarnent tout cela.

QUE VOIT-ON DANS L'EXPOSITION?

L'exposition «Animaux fantastiques» propose un parcours thématique qui revient sur l'origine, les pouvoirs, l'habitat et les fonctions de ces créatures. On y croise des amulettes égyptiennes, la statuette du démon Pazuzu, de la peinture (de Paolo Uccello à Will Cotton en passant par Jean-Auguste-Dominique Ingres, Gustave Moreau ou

Edward Burne-Jones), des tapisseries anciennes et modernes, de la bande dessinée, des installations d'art contemporain, mais aussi des salles de cinémas et des bancs d'écoute musicale. Il y en a vraiment pour tous les goûts.



©J.C. Moschetti

PROPOS RECUEILLIS PAR MARION KATAK

BIO
Hélène Bouillon, commissaire générale, conservatrice en chef du patrimoine, directrice de la conservation, des expositions et des éditions du Louvre-Lens

ET POUR LES ENFANTS?

Le Louvre-Lens est très attaché à offrir un confort de visite et des contenus adaptés aux plus jeunes. Nous proposons des visites pour les bébés dès l'âge de 9 mois. Plusieurs parcours enfants ont été conçus sous la forme d'un livret de visite, de cartels et d'un audio-guide. Petites nouveautés dans cette exposition: le coin bibliothèque et la salle de cinéma jeune public dont les ouvrages et les extraits ont été choisis par les enfants eux-mêmes, dans le cadre d'un projet d'éducation artistique et culturelle avec des classes de Lens et de La Courneuve.

VISITE - CLUNY

Pluie d'or à l'abbaye

Pour sa réouverture après restauration, la chapelle Jean de Bourbon de l'abbaye de Cluny, joyau de l'architecture gothique flamboyant, s'est enrichie d'un ensemble de vitraux aux couleurs de l'arc-en-ciel. Une œuvre poétique et sacrée qui figure les traces d'une pluie colorée contrastant avec la blancheur de la pierre. ► **DEPUIS LE 6 JUILLET À L'ABBAYE DE CLUNY EN SAÔNE-ET-LOIRE.**

LIVRE

Où sont les femmes?

Voici une BD qui redonne aux femmes leur place dans l'histoire de France. Jeanne d'Arc, Olympe de Gouges, Simone Veil... À part quelques seconds rôles d'exception, l'histoire officielle établie par les hommes donne l'impression que les femmes n'ont fait que de la figuration. Un récit plein d'humour qui les rend enfin visibles. Une pépite, plutôt pour les grands, à lire pour mieux aborder nos enseignements! ► **HISTOIRE DE FRANCE AU FÉMININ, DE SANDRINE MIRZA, ILL. BLANCHE SABBAH, ÉD. CASTERMAN**



LES SYNDICATS EXIGENT
4,4 milliards pour restaurer les écoles.

Royaume-Uni : 150 écoles fermées

La rentrée scolaire britannique a été perturbée par la fermeture d'écoles menacées d'effondrement.

Près de 150 écoles du Royaume-Uni ont dû fermer fin août en raison des risques d'effondrement. Privés de rentrée, des milliers d'élèves devront apprendre sous des tentes, ou bien étudier à distance rappelant l'époque désagréable du Covid-19. La nécessité de reconstruire rapidement les bâtiments publics détruits pendant la guerre avait conduit les constructeurs à utiliser un béton autoclavé bon marché et léger, le « Reinforced

autoclaved aerated concrete » (RAAC), qui a tendance à s'effriter au bout d'une trentaine d'années. Des établissements vivent déjà sous étais et 7 000 d'entre eux n'ont toujours pas été inspectés.

BAISSE DES INVESTISSEMENTS DE 50%

Lors d'une visite dans une école du Sussex, la conservatrice Gillian Keegan, secrétaire d'État à l'éducation, assure que « toute école ou collège doté du RAAC sera soutenu par un assistant social dédié et le financement nécessaire pour garantir la sécurité des bâtiments ». Mais, la communauté éducative exige, elle, un plan de réhabilitation. Une exigence qui prend une bonne place dans les motifs du mouvement lancé dès septembre par le syndicat « The teachers' union ». Huit syndi-

cats, dont le NEUnion, écrivent à Rishi Sunak, actuel Premier ministre, pour exiger 4,4 milliards de livres sterling supplémentaires par an pour restaurer les écoles en ruine. Un « ambitieux » programme de rénovation du bâti scolaire, « Building schools for the future », avait été lancé en 2004 par les travaillistes, mais le conservateur David Cameron y a mis fin en 2010. Aucun de ses successeurs, y compris Rishi Sunak, ne fera de l'école une priorité. Selon une étude de la Chambre des communes publiée le 1^{er} septembre, les dépenses d'investissement pour les écoles ont baissé de 50% en 10 ans ! Les écoles ne sont pas les seules à avoir été édifiées avec du RAAC. De nombreux bâtiments publics sont également concernés.

ANAÏS RICHARD

Mayotte, une île sans eau

Des coupures d'eau deux jours sur trois, une course à l'approvisionnement, des packs d'eau entre 6 et 9 euros, une eau impropre à la consommation, une crise sanitaire grave qui se profile selon Santé publique France. En cette sécheresse historique, due au dérèglement climatique, la crise de l'eau affecte durement le quotidien des Mahoraises et des Mahorais. Elle touche l'ensemble de la population, rompant ainsi le pacte social qui voudrait que l'eau, ce bien commun et public, soit accessible à toutes et tous. Les deux retenues collinaires, sources d'eau principales du territoire (actuellement remplies l'une à 25% et l'autre à 14%), ne suffiront pas pour tenir jusqu'à la prochaine saison des pluies, prévue entre novembre et décembre. Des restrictions supplémentaires sont l'une des réponses apportées par le préfet de Mayotte et le nouveau « préfet de l'eau », une réponse cynique de l'État scandalement désengagé et loin d'être à la hauteur des besoins.

La population de l'île, dont 77% vit sous le seuil de pauvreté, attend toujours que se réalisent les nombreuses promesses du

© Philippe Miquel

gouvernement : distribution de bouteilles d'eau pour les plus démunis, répartition de quinze citernes quotidiennes sur le territoire, livraison d'un purificateur d'eau, etc. Nombre de chantiers de forages prévus lors du plan d'urgence en 2017, suite à la grande sécheresse de 2016, ne devraient débuter qu'à l'automne. Une deuxième usine de dessalement est prévue fin 2024. Et une troisième retenue collinaire est promise... on ne sait quand. Les écoles, sans sanitaires ni eau courante, ferment les jours de coupure creusant encore plus les inégalités entre Mayotte et la métropole. Un élément qui aggrave la situation déjà dramatique de l'école dans l'île au moment où la FSU-SNUipp lance la campagne « L'école en sous-France » concernant les DROM.

VIRGINIE SOLUNTO

Canicule : les femmes, une population à risque

Les femmes meurent davantage que les hommes en période de canicule. Cette surmortalité genrée est documentée par un faisceau de recherches récentes. Déjà observée en France en 2003 par l'Inserm*, l'analyse de 60 000 décès européennes dues aux chaleurs estivales de 2022 estime que les décès féminins « sont supérieurs à 56% à ceux des hommes »**. Les premières explications sont physiologiques. La température corporelle féminine est généralement plus élevée en phase post-ovulation du cycle menstruel ou à la ménopause. Le ratio « surface corporelle/masse » est défavorable aux femmes qui absorbent davantage la chaleur et disposent d'une moindre masse physique pour la diffuser. Avec une capacité de sudation plus faible, les femmes régulent davantage leur température

par des transferts sanguins vers la peau, ce qui génère des problèmes cardiovasculaires. Et leur propension plus grande à l'hypertension les expose davantage aux accidents vasculaires cérébraux. Mais des facteurs sociaux aggravent ces dispositions physiologiques. Plus actives au foyer, elles sont par ailleurs plus susceptibles de vivre seules et isolées quand elles sont âgées. Avec des revenus moyens inférieurs, leur équipement domestique est également moins adapté. Ces éclairages scientifiques signalent l'urgence que les politiques de prévention publiques prennent enfin en compte les spécificités de la santé des femmes.

FRANCK BROCK

* Institut national de la santé et de la recherche médicale.
** Étude parue dans la revue « Nature Medicine », juillet 2023.

JULIE HEBTING,
fondatrice
de Maydée*

1. DES MÈRES PLUS FATIGUÉES ?

L'arrivée des enfants accentue les inégalités domestiques d'un couple. Globalement, la responsabilité familiale est supportée entre 60 et 80% par les femmes. Les hommes se sentent moins obligés et prennent moins en charge l'organisation et les projections, ce que l'on nomme la charge mentale. Pendant les vacances, les mères font office « d'agence de voyage ». Beaucoup cherchent aussi à se déculpabiliser de leur absence professionnelle durant l'année scolaire en étant plus présentes auprès des enfants. À la rentrée, elles gèrent davantage les courses et les inscriptions scolaires, périscolaires et le renouvellement des vêtements.

2. COMMENT LUTTER CONTRE CES INÉGALITÉS ?

Ne pas considérer qu'il s'agit d'un sujet trivial et en parler dans le couple. Récolter des données, reconnaître l'apport de ce travail dans le foyer, se poser ensemble en décorrélant cette question de l'amour que l'on se porte. Mais ce n'est pas un simple sujet de ménage, c'est aussi un problème sociétal. La division genrée du travail domestique a des impacts sur la carrière des femmes et leur indépendance économique. Elle entraîne aussi une sorte de « naturalisation » des inégalités que l'on transmet aux enfants. PROPOS RECUEILLIS PAR MATHILDE BLANCHARD.

* Association sensibilisant à l'impact sur les inégales répartitions des tâches domestiques.

“Cultiver le discernement éthique et politique”

QUELS SONT LES ENJEUX DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (EMC)?

SERGE COSPÉREC: Ils sont avant tout politiques, l'idée étant de faire des citoyens républicains. D'où, deux objectifs : d'une part, transmettre les connaissances sur les institutions et l'histoire, c'est l'instruction civique; et d'autre part, sensibiliser aux valeurs, à l'éthique républicaine, et c'est l'éducation civique. Les deux objectifs, bien compris, s'impliquent mutuellement. Mais l'école est tantôt sommée d'instruire, tantôt d'éduquer. Le discours martial du retour à l'instruction est un leurre. Pire, il encouragera une transmission de savoirs civiques qui resteront morts. Il y a un troisième objectif, plus ambitieux : cultiver le discernement éthique et politique du futur citoyen, lui apprendre à juger, à réfléchir moralement et politiquement, en s'appuyant sur l'intelligence collective. Ce qui implique, côté enseignants, des connaissances, des compétences et des pratiques nouvelles. Sur le terrain, avec une formation insuffisante, elles sont rares.

S'EN DONNE-T-ON LES MOYENS?

S.C.: Clairement non. Il n'est pas un ministre qui ne proclame l'importance de l'EMC « pour la République ». La réalité de cet enseignement est qu'il reste marginal. En primaire, il est souvent réduit à l'apprentissage moralisant d'un « vivre ensemble ».

Dans le secondaire, ses heures disparaissent dans l'histoire, dont les horaires ont été drastiquement réduits. Le pire est la formation. On juge suffisant de former les professeurs des écoles en deux ans, stages compris,

à dix disciplines. L'EMC est et restera le parent pauvre de la formation car pourquoi consacrer des heures à un enseignement de fait marginal? Alors que les discours récurrents du gouvernement prônent l'innovation pédagogique qu'ils confondent avec l'innovation technique, les recherches et les approches de l'EMC demeurent très pauvres en France. Certaines pratiques pédagogiques proposées ne sont pas toujours praticables dans les conditions réelles des classes.

POURQUOI FORMER LES ÉLÈVES AU DÉBAT?

S.C.: Tout citoyen est conduit à se demander : « dans quelle société je veux vivre ? ». Les choix de chacun déterminent l'avenir de toutes et tous. Quand il s'agit de définir le « Bien public », on attend que tout citoyen en juge et se prononce de façon objective, rationnelle et instruite, et non d'après « son opi-

“En morale et en politique, l'enquête obéit aussi à des normes de rationalité et d'objectivité”

nion» ou sa fantaisie. Savoir ce que sont une urne, le fonctionnement d'un conseil municipal ou les symboles de la République, est nécessaire. Et on pourra aisément vérifier ce que l'élève a appris. Mais il doit aussi cultiver son dis-



BIO

Serge Cospérec est agrégé de philosophie. Il est l'auteur de « La guerre des programmes » (Lambert-Lucas, 2019) et vient de publier avec Julien Delaye « Faire vivre l'enseignement moral et civique » (Éd. Esf Sciences humaines)

cernement. Y a-t-il des métiers essentiels? Est-il juste que l'un soit livreur et l'autre ingénieur? A-t-on vraiment besoin d'artistes? Pourquoi ce qu'on apprend serait-il plus fiable que ce qu'on croit?

Toutes ces questions exigent d'abord une enquête car débattre n'est pas une fin en soi et encore moins « exprimer son opinion en s'écouter les uns les autres ». Il s'agit d'enquêter à partir d'une situation inductrice, morale ou civique, suffisamment forte, un récit, pour savoir ce qu'on doit en penser et faire. Sous l'impulsion

de l'enseignant qui pose la question initiale, après un passage à l'écrit individuel, les élèves peuvent mettre les idées en commun et argumenter. En fin de séance, on synthétise les savoirs construits.

QUELLES SONT LES VERTUS DE L'ENQUÊTE?

S.C.: C'est le point crucial. L'enquête se fonde sur des vertus intellectuelles, s'y exercer les développe : la recherche patiente et obstinée du vrai, la disposition à ne rien accepter sans preuve, à refuser l'obscurité, l'incohérence, à réviser ses jugements, à faire preuve d'ouverture d'esprit, etc. Elle développe les compétences discursives associées, orales et écrites. On associe tout cela, à tort, plutôt aux sciences. Car on ignore qu'en morale et en politique, l'enquête obéit aussi à des normes de rationalité et d'objectivité. Cela ne s'improvise pas car l'enquête requiert des attitudes et techniques spécifiques, implique une préparation de séance et une mise en œuvre particulières. Il s'agit bien, ainsi, de former le citoyen d'une société démocratique car rien ne la menace jamais plus que les dispositions inverses : l'étroitesse d'esprit, la crédulité, l'obscurantisme et l'autosatisfaction.

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO

casden
BANQUE POPULAIRE

La banque coopérative
de la Fonction publique

COMME NOUS,
REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE
LA FONCTION PUBLIQUE!

Mark, Marie-Elisabeth, Pierrick, Aurélie, agents de la Fonction publique



casden.fr



Retrouvez-nous chez

BANQUE POPULAIRE

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 75420 Champs-sur-Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux - Immatriculation OIRIS n° 07/138 - BIC : CASDEN33 - Société anonyme à direction et conseil de surveillance capital de 180 078 270 € - Siège social : 7, promenade Germaine-Sablon 75013 PARIS - Siren n° 493 453 044 - RCS Paris - Immatriculation OIRIS n° 08 045 103 - Crédit photo : Roman Jellamo - Conception : Insign 2022 - Merci à Marie-Elisabeth, Inimière anémésiste - ADE, Mark, Professeur d'EPS, Marie-Elisabeth, Inimière anémésiste, Pierrick, Responsable énergie, Aurélie, Commandant de police d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.

On assure ceux qui assurent l'avenir des citoyens de demain.

MAIF, assurance n°1 des enseignants.

Depuis ses débuts, MAIF est l'assurance de référence du corps enseignant. Ce n'est peut-être pas un hasard si c'est encore le cas. Il faut dire qu'avec le temps, on vous connaît plutôt bien. Et nous avons à cœur d'être toujours là pour vous : pour vous protéger, vous assurer, vous accompagner. C'est pourquoi la majorité* des enseignants est assurée MAIF. **Alors pourquoi pas vous ?**



assureur militant